LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5204 - LUNDI 22 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BILLE EN TÊTE

«L'Islam d'Aboù Bakr al-Siddiq et celui de Tartempion»

Je ne crois pas à l'islamisme quel que soit sa forme, ses différentes dénominations et ses différents rites. Croire, c'est avant tout une histoire de conscience et jamais de raison. On rapporte d'après essaïda Aïcha que lorsque Aboù Bakr est tombé malade et qu'il en est mort, Il a dit : «Voyez ce que je possède aujourd'hui est plus que ce que je possédais avant d'avoir été calife. Envoyez-le au Trésor public. Celui qui me succédera saura quoi en faire».
Aujourd'hui, chaque minus habens au nom de la démocratie insulte impunément celui qui le nourrit. Oui, l'Islam que je pense être le vrai, c'est celui qui claironne : «Ô gens, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, le meilleur d'entre vous et le plus vertueux». Combien de représentants du peuple de notre pays a rendu son surplus au Trésor public ?

Hachemi Larabi

Selon l'organisme américain Inter center

L'ALGÉRIE, LA MOINS CIBLÉE PAR LE TERRORISME



L'Algérie est le pays qui a été le moins frappé par les attentats terroristes durant les six premiers mois de l'année 2015, révèle un rapport publié avant-hier par Intel center (intelligence center), un organisme américain spécialisé dans l'observation des activités des organisations terroristes et des «groupes rebelles» dans le monde.

Lire en page 3



L'AMÉRICAIN DOW CHEMICAL, ARRACHE LE MARCHÉ DES PLASTIQUES EN ALGÉRIE

Un chiffre d'affaires de 15 milliards de dollars

Lire en page 4



LA LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN SOUFFRANCE

Le projet attend le feu vert du Sénat depuis avril

Lire en page 7



EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL MASCULINE

L'éternel chantier

Lire en page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



Le Jeune Indépendant du 22/06/2015- ANEP N° 331461

SAÂDANI VA ENTAMER DES CONSULTATIONS PRÉLIMINAIRES

Le FLN à l'assaut de son nouveau front politique

C'est le nouveau chantier politique qui mobilise le secrétaire général du FLN. Au niveau du parti, on s'évertue à préparer dans les moindres détails cette initiative que Saâdani avait lancée juste à la fin du dixième congrès et également pour répondre rapidement à Ouyahia qui revenait dans les affaires à la tête du RND.

C'est d'ailleurs ce dernier qui proposa, d'une manière inattendue, la création d'une alliance présidentielle nouvelle version. Une initiative qui fut apparemment mal perçue par la direction politique du FLN, qui ne tarda pas à proposer elle-même sa propre initiative, la création d'un large front politique de soutien au programme du président Bouteflika.

Selon nos sources, il semblerait que le FLN a été pris au dépourvu, ne s'attendant guère à la sortie d'Ouyahia. Autrement dit, au niveau du FLN, on n'a pas encore mûri ni l'esprit et la philosophie de cette initiative de front «présidentiel», ni ses contours, ni ses propres détails organiques et organisationnels.

Depuis cette annonce, Saâdani n'a pas donné des compléments d'information, ni ordonné à ses assistants de développer cette idée. On reste dans le flou total et certains pensent, convaincus, qu'il s'agissait de simples discours ou d'une guerre de mots entre rivaux politiques. Un front politique de soutien, pour quoi faire ? Comment cela s'organise ? Quel sera son modèle d'organisation et de fonctionnement ? Ce front aura-t-il des structures propres à lui ? Faut-il copier le modèle de l'ancienne alliance présidentielle qui regroupait trois partis politiques ? Ou transposer l'actuelle CNLTD, la coordination nationale des libertés, qui semble vouloir devenir la «bête noire» du pouvoir ? Autant de questions et d'interrogations chez les observateurs, qui n'arrivent pas à trouver des réponses claires et homogènes chez son propre initiateur, à savoir le FLN et ses dirigeants.

Au niveau du vieux parti, on nous dit que Saâdani va entamer incessamment des pourparlers avec des chefs de parti politique qui veulent adhérer à son front de soutien.

Des associations, des syndicats et des organisations de la société civile sont également sollicités dans ce cycle de consultations qui risque de meubler pratiquement tout le mois de ramadhan et la période estivale. Jusqu'à présent, seul le Taj d'Amar Ghoul a dit oui sans conditions à ce projet de Saâdani, alors qu'il semble bien que les deux autres partis qui soutiennent Bouteflika sont quelque peu «gênés».

Le RND comme le MPA de Benyounès ne sont guère emballés par la création de ce front, d'autant que leurs arguments sont strictement politiques, puisqu'on note par un constat prouvé et flagrant que les quatre partis ne sont pas «solidaires» «même pas au niveau des assemblées locales et wilayales (APC et APW). Bien des élus de ces partis s'entredéchirent dans leurs conseils municipaux, allant jusqu'à faire des alliances avec des élus apparentés à des formations de l'opposition. «Si la solidarité et l'alliance sont absentes au niveau intermédiaire, comment voulez-vous que cela réussisse avec un front élargi aux associations et autres syndicats ?» s'interroge un haut cadre du MPA. L'autre crainte de ces deux partis demeure cette propension du FLN à «arracher les dividendes» de ce projet et surtout à le «rentabiliser» dans les prochaines joutes électorales, comme les législatives et les municipales, dont les échéances ne sont pas loin (mai et octobre 2017).

Quoi qu'il en soit, nos sources affirment que le SG du FLN mise beaucoup sur son initiative, expliquant que ce chantier est devenu une nécessité politique et une urgence, en raison de l'émiettement des forces partisanes de Bouteflika depuis sa réélection en mai 2014, et surtout la montée lente et sûre de l'opposition et ses succès dans sa stratégie de «démolition» de l'image du pouvoir et de ses centres de décisions.

Des victoires médiatiques qui ont permis à cette opposition de créer une sorte de «conviction» que Bouteflika serait «en vacance de pouvoir», comme le suggère à chaque fois Benflis ou le patron du RCD. Pour le FLN, ces consultations auront un cachet préliminaire.

Des conseillers à Saâdani pensent qu'il est encore trop tôt pour entrer dans cette nouvelle bataille, même s'ils n'excluent pas que ces pourparlers pourraient être «saucissonnés» en plusieurs phases, afin de mûrir le projet et lui donner une dimension idéologique, politique, économique, sociale et intellectuelle. Reste à savoir si Saâdani jouera la transparence dans sa quête de nouveaux soutiens à Bouteflika.

H. R.

VISITE DU MINISTRE DU COMMERCE À ORAN

Les marchés informels, un problème qui persiste

EN VISITE dans la wilaya d'Oran, le ministre du Commerce, Amara Benyounès a indiqué que les marchés informels sont un phénomène qui ne cessent de s'étendre et cela depuis des années, et qu'il est primordial d'y mettre fin, et cela en mettant en place une politique économique, il a affirmé également qu'il n'y aura aucun problème d'approvisionnement en denrées alimentaires durant le mois de ramadhan, assurant qu'un surplus de l'offre est enregistré actuellement sur le marché national. Le ministre du commerce Amara Benyounes a effectué une visite dans la wilaya de Oran, il a indiqué lors d'un point de presse que «l'informel est un phénomène qui range l'économie nationale», ajoutant que «parallèlement à l'éradication des points noirs, plusieurs mesures seront prises pour prendre en charge les jeunes qui activent dans ce secteur, conformément aux instructions du gouvernement». En d'autres termes, de nombreuses mesures destinées à la résorption du commerce informel ont été prises notamment leurs intégration progressivement dans le circuit normal. Durant cette visite le premier responsable du département de commerce a visité le marché de gros de fruits et légumes d'El Karma qui est composé de près de 250 boxs, ainsi que 20 chambres froides.

Le business-plan de l'entreprise gestionnaire prévoit également la mise en place d'une station de nettoyage, calibrage et conditionnement de légumes. Une structure qualifiée d'indispensable par le directeur du marché. En effet, explique-t-il, certaines espèces de légumes, comme les pommes de terre, les carottes, les oignons, les betteraves, seront traitées dans cette station avant de les écouler sur le marché de détail.

En particulier, la pomme de terre sera nettoyée de la terre qui s'y colle avant d'être vendue aux commerçants de détail. Après cette halte, le cortège ministériel s'est ébranlé dans le quartier d'Es- Senia, où le ministre s'est enquis du taux d'avancement du chantier de réalisation de l'inspection territoriale. Aussi, et dans le même cadre il a inspecté l'état d'avancement des différents projets du secteur et du projet de réalisation de l'hypermarché ARDIS sis à Bir El Djir.

Des visites de différentes unités spécialisées dans différents domaines sont, également programmées, telle que l'unité Nesrine dans le conditionnement et la commercialisation des produits alimentaires, « Hall» dans la conserverie de thon et de poisson. Il faut dire que la firme «Inotis « dans la fabrication et l'exportation des produits non tissés. Elle est la première entreprise dans le monde arabe et en Afrique, spécialisée dans les produits non tissés à usage médical et hygiénique «spunlace système» et implantée dans la zone industrielle d'Es Sénia à Oran. Elle produit et exporte les matières premières destinées à la fabrication des produits non tissés.

Un Ardis oranais livré en mars 2016

Dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, le premier responsable du département du commerce, a fait une halte dans le futur hyper-marché Ardis au niveau d'El Yasmine, où il a inspecté le taux d'avancement des travaux. Dans ce sens, pas moins de 10 entreprises qui travaillent en coordination pour livrer ce projet dans les plus brefs délais. Ardis, dans version oranaise, ouvrira ses portes en mars 2016. Il faut dire que cette grande surface qui s'étale sur près de 20.000m2, sera le premier plus grand hyper marché de la capitale de l'Ouest.

Pour un coût de 3 milliard de dinars, le centre commercial sera composé d'une galerie marchande de 60 boutiques, un parking de 1.000 places, des espaces de loisirs et de détente et sans oublier les pôles de restaurations. Ainsi, le centre commercial Ardis, installé dans la capitale depuis deux années maintenant, sera dans sa version à l'ouest du pays. Il faut dire que cette entité est le plus grand centre commercial en Algérie avec une superficie de 16 200 m², Ardis, détenu par Abdelouahab Rahim, qui entame ainsi son expansion vers d'autres wilayas du pays.

Z. M.



DR

SELON L'ORGANISME AMÉRICAIN INTERCENTER

L'Algérie est la moins ciblée par le terrorisme

L'ALGÉRIE est le pays qui a été le moins frappé par les attentats terroristes durant les six premiers mois de l'année 2015 révèle un rapport publié avant-hier par Intel center (intelligence center) un organisme américain spécialisé dans l'observation des activités des organisations terroristes et des «groupes rebelles» dans le monde. Les rédacteurs du rapport précisent que les données établies par le centre brassent des incidents survenus dans 40 pays jusqu'au 19 juin de l'année en cours. A cette date, 5 209 attentats terroristes et attaques rebelles ont été recensés par le centre dans lesquels l'Irak, le Nigeria, la Syrie et l'Afghanistan occupent les quatre premières places dans la liste des pays les plus instables. 3 515 personnes ont été tuées dans ces incidents en Irak durant cette période, 3 332 personnes au Nigeria, 2 726 en Syrie et 1 074 en Afghanistan. L'Irak et la Syrie subissent les plus meurtrières attaques terroristes depuis l'apparition de l'organisation Daech connue aussi sous l'appellation de l'EI (Etat islamique) qui est réputée pour ses crimes de masse et ses attentats suicides à la voiture piégée. L'EI a instauré une nouvelle méthode de conquête des villes en Irak et en Syrie en lançant au préalable des dizaines de voitures piégées conduites par des kamikazes. Les attentats suicides font de nombreuses victimes et constituent la hantise des populations et des forces de sécurité. Quant au Nigeria, il fait face depuis 2002 à des attaques et des massacres menés au Nord par l'organisation Boko Haram qui a récemment opéré une jonction avec Daech. Ces attaques ont atteint leur paroxysme en 2015 au Nigeria, notamment à l'occasion des élections présidentielles qui se sont déroulées en mars dernier. Le Yémen, théâtre d'une opération militaire menée par l'Arabie saoudite depuis mars dernier, a enregistré 654 morts. Ces pays sont suivis par la Somalie (584 morts) le Pakistan (479 morts) le Kenya (231 morts) l'Ukraine (222 morts) et la Libye (188 morts). Pour ce qui est de l'Algérie, le classement des bilans des attaques terroristes, relève que quatre personnes seulement ont été tuées en Algérie durant les six derniers mois. Il s'agit de quatre patriotes, tués le 12 mai dernier dans une attaque sur une route entre Merouana et Hidoussa (40 km à l'ouest de Batna). Le classement fait apparaître que l'Algérie est plus sûre que les Philippines (151 morts) l'Inde (71 morts) la Colombie (64 morts) l'Arabie saoudite (27 morts) , la France (17 morts) et la Russie (6 morts). Le rapport précise que dans l'ensemble des attaques recensées, 14 193 personnes ont été tuées soit une moyenne de trois par attaque tandis qu'au moins une personne a été tuée dans 1 918 attentat terroristes. Néanmoins, la plus sanglante attaque a été perpétrée par Daech en Irak faisant 2 000 morts, selon le document. Le rapport souligne que ces bilans sont vraisemblablement plus élevés en raison des conflits persistants en Irak, Syrie, Ukraine Yemen et Libye.

K. M.

UNE ÉTUDIANTE DE 23 ANS PARMI LES TRAFIQUANTS INTERPELLÉS À TÉNÈS

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de faux billets

UN RÉSEAU de trafic de faux billets a été démantelé avant-hier par les gendarmes de la section de recherches de Ténès (Chlef) suite à des renseignements qui ont permis l'arrestation de quatre trafiquants présumés.

Parmi eux figurent un jeune commerçant et une étudiante, âgés respectivement de 24 et 23 ans.

Ces derniers ont été interpellés alors qu'ils étaient en possession d'une quantité de faux billets. Ainsi, vendredi passé, vers les coups de 16 heures, sur, la RN 11, reliant Tipasa à Chlef, les gendarmes de la brigade de Béni Haoua ont interpellé A. K., un commerçant âgé de 24 ans ainsi que F. A., étudiante âgée de 23 ans, à bord d'un véhicule, en possession de 117 faux billets de banque en coupures de 200 DA, 500 DA, 1 000 DA et 2 000 DA.

Poursuivant leurs investigations, et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes de la section de recherches de Chlef ont interpellé leurs deux acolytes, F.D., agent de sécurité au port de pêche, et J.T., pêcheur, âgés respectivement de 26 ans et 27 ans.

Ils ont saisi dans leurs domiciles, au centre-ville de Bou Ismaïl (Tipasa), trois micro-ordinateurs, une imprimante, une unité centrale, deux téléphones portables ainsi que la somme de 152 000 DA.

Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Ténès, les quatre trafiquants présumés ont été inculpés pour association de malfaiteurs et faux et usage de faux. Trois d'entre eux ont été écroués tandis que la jeune étudiante a été placée sous contrôle judiciaire.

F. S.

UN RECEVEUR ET DEUX EMPLOYÉS INTERPELLÉS

450 millions dérobés à la poste Tadjena

UN RECEVEUR et deux employés d'un bureau de poste de la commune de Tadjena, sis à Chlef, ont été interpellés par les gendarmes suite à la disparition de 450 millions de centimes. Après ouverture d'une enquête par les gendarmes enquêteurs de la brigade locale de la Gendarmerie nationale, il s'est avéré que, durant la soirée du 15 juin dernier, des inconnus se sont introduits par effraction au bureau de poste pour s'emparer de la somme de 4 548 691 DA, déposée dans le coffre-fort. Après l'identification des auteurs, les gendarmes enquêteurs ont interpellé les mis en cause, suspectés d'être les auteurs présumés du vol.

Les gendarmes de la brigade de Tadjena (Chlef) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Ténès quatre personnes, dont le receveur et deux employés du bureau de poste de la commune de Tadjena, pour vol commis ayant causé un préjudice bureau de poste en question.

Un employé du bureau de poste a été écroué tandis que les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

F. S.

RUSH ESTIVAL ATTENDU DES ALGÉRIENS DE L'ÉTRANGER

Air Algérie met en place un dispositif spécial

La compagnie Air Algérie a mis en place un dispositif spécial pour la saison estivale face à la forte demande attendue durant cette période, à travers l'affrètement d'avions et la programmation de vols supplémentaires. Ainsi, quatre avions (deux gros porteurs et deux moyens porteurs) ont été affrétés pour la période allant du 22 juin au 20 septembre 2015.



DR

La saison estivale, qui coïncide cette année avec le mois de ramadhan, la Omra et la saison du Hadj, constitue la période de «pic» annuel pour Air Algérie, et ce, notamment pour le transport de la communauté algérienne à l'étranger qui vient passer les vacances au pays. A cet effet, 138 vols supplémentaires réguliers sont programmés durant cette période avec une capacité de 23 834 sièges, soit une évolution de 45% par rapport à la saison estivale précédente.

Au total, le nombre de sièges proposés par Air Algérie durant toute la saison estivale est de 1 325 858 sièges (aller-retour) sur le réseau Europe à raison de 51 033 sièges hebdomadaires offerts, en augmentation de 6% par rapport à l'été 2014. Concernant la France, où se concentre la majorité de la communauté algérienne, la compagnie va mettre plus d'un million de sièges (38 619 sièges hebdomadaires), en hausse de 2% par rapport à la saison estivale précédente. Pour ce plus important réseau d'Europe, la compagnie prévoit de renforcer les lignes déjà existantes et d'en ouvrir de nouvelles durant l'été, telles que Bordeaux et Montpellier afin de capter toute la demande sur le territoire français. Les billets promotionnels ont été déjà écoulés.

Ils ont été mis à la vente depuis janvier 2015. De son côté, Tassili Airlines (TAL) a programmé des vols charters à destination de Paris (France) au départ d'Alger et d'Oran durant la saison estivale.

S'étalant sur la période du 11 juillet au 28 octobre, ce programme comportera 64 rotations à destination de la capitale française à travers des vols aller-retour à raison de trois vols par semaine (Alger-Paris-Alger/Oran-Paris-Oran). La compagnie annonce l'ouverture, à partir du 10 juillet prochain, d'une nouvelle desserte régulière Alger-Lyon en aller-retour, à raison de deux vols par semaine : dimanche et vendredi. Le prix du billet est fixé à partir de 29 500 DA. En outre, la liaison régulière Alger-Marseille-Alger sera renforcée par un troisième vol tous les samedis et ce dès le 11 juillet, ajoute la même source. TAL a deux liaisons régulières vers la France, il s'agit des lignes Alger-Marseille et Alger-Strasbourg. A souligner que la réservation de tous les vols de la compagnie peut se faire également auprès des agences d'Air Algérie en vertu d'une convention signée récemment entre les deux compagnies.

S. N.

L'AMÉRICAIN DOW CHEMICAL, S'EMPARE DU MARCHÉ DES PLASTIQUES EN ALGÉRIE

Un chiffre d'affaires qui avoisine les 15 milliards de dollars

SELON une représentante algérienne de l'entreprise, «la plus grande partie des dérivés pétroliers récupérée d'Algérie sont transformés dans les usines de Dow à l'étranger et revendus en matière première pour les besoins des activités de production en Algérie.» Dow Chemical Company implantée depuis plus de quarante ans en Algérie, s'apprête à organiser le 28 juin prochain, une importante réception pour laquelle sont conviés plusieurs personnalités du monde de l'entreprise ainsi que des officiels. Le premier chimiste américain qui a repris ses activités en Algérie depuis plus d'une année après une absence d'une décennie, a déjà réalisé une augmentation considérable d'environ 5 % de son chiffre d'affaires. La compagnie pétrolière algérienne (SONATRACH), reste son principal partenaire au Maghreb.

Grâce à son bureau de liaison en Algérie chargée des activités de la multinationale américaine, Dow compte mobiliser tous ses moyens humains et matériels afin de maintenir sa position en tant que leader de l'industrie à l'échelle maghrébine. Dow Chimical récolte des matières plastiques souvent inutilisées et rejetées par des entreprises notamment, les dérivés pétroliers qu'il transfert vers ses usines spécialisées afin de les transformer an matières premières nécessaires pour les activités de production.

Selon une représentante algérienne de l'entreprise, «la plus grande partie des dérivés pétroliers récupérée d'Algérie sont transformés dans les usines de Dow à l'étranger et revendus en matières premières pour les besoins des activités de production en Algérie.

Grâce à cette activité dont Dow Chimical reste le leader incontesté ; des dizaines de milliards de dollars sont gagnées par les Américains à partir des «déchets» rejetés par nos industries. Faut-il expliquer que Dow Chemical est un partenaire traditionnel des sociétés et institutions algériennes ! Elle est présente dans le pays depuis une quarantaine d'années. Dow Chemical Company est l'un des tout premiers acteurs mondiaux de l'industrie chimique et des technologies de pointe. A fin 2014, la compagnie a annoncé un bénéfice de 852 millions de dollars. Un bénéfice dégagé à partir des activités du traitement et du commerce des plastiques : sa principale branche permettant la production de matières premières pour d'autres industries.

Dow possède des sites de transformation à Drusenheim en France et à Rheinmünster en Allemagne. D'une configuration unique, ces sites transfrontaliers font partie des plus grands sites de Dow. Outre les activités de production, il regroupe plusieurs fonctions de support pour les zones Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Plusieurs activités du groupe sont identifiées, à l'exemple de la fabrication des mousses de polystyrène extrudé pour l'isolation thermique des bâtiments, fabrication des films techniques pour des applications dans l'industrie papetière, l'emballage alimentaire et le domaine médical.

Dow Chimical est aussi impliqué dans des unités de synthèse, de formulation et de conditionnement de produits phytopharmaceutiques, notamment des herbicides sélectifs et des fongicides destinés aux productions céréalières et de la vigne. Il convient de noter par ailleurs que Dow Chimical est une compagnie qui entretient de grandes relations avec Sonatrach et soutient l'entreprise sur le terrain.

A. Timizar

APRÈS PLUSIEURS MISES EN DEMEURE

Sonatrach résilie un contrat de un milliard de dollars avec Technip

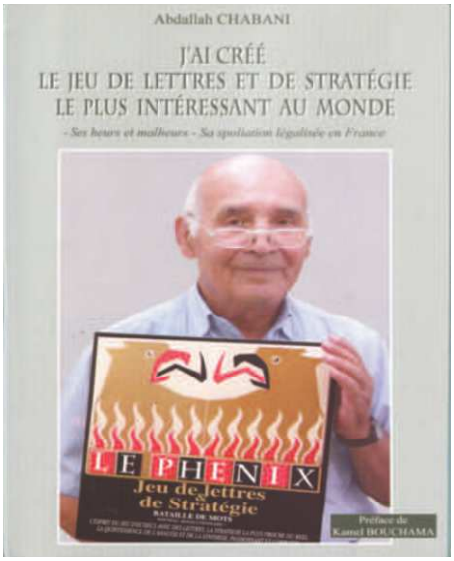
LE GROUPE pétrolier Sonatrach, a résilié début juin un contrat d'un milliard de dollars, conclu en 2010 avec le groupe d'ingénierie français Technip, ont confié des sources du ministère de l'Energie. Après plusieurs mises en demeure, le groupe Sonatrach est passé à l'action en annulant tout simplement ce contrat. Technip était chargé de réhabiliter, en 38 mois, la raffinerie de Sidi Arsine, dans la banlieue sud-est d'Alger, avec pour objectif d'augmenter sa capacité de production et prévoit la réalisation complète de l'ouvrage, notamment la conception, la fourniture des équipements et du matériel standard, la construction et la mise en service. Le revamping des installations existantes permettra d'accroître la capacité de raffinage de 2,7 à 3,6 millions de tonnes par an. Les nouvelles unités permettront à la raffinerie de produire des essences à des spécifications identiques à celles en vigueur en Europe. Une fois le contrat en poche, Technip allègue que les canalisations de la raffinerie devaient être totalement refaites, et non juste réhabilitées. Pour Sonatrach, «Technip n'a pas respecté les termes du contrat», et après une bataille de procédures, la résiliation du contrat a été prononcée aux torts du groupe français qui se voit demander 1,5 milliard de dollars de dédommagements.

R. N.

ABDALLAH CHABANI SPOLIÉ DE SON DROIT D'AUTEUR

L'inventeur algérien du jeu de société Phoenix raconte son drame

Spolié de son droit d'auteur par la justice française, Abdallah Chabani, l'inventeur algérien du jeu de lettres et de stratégie le PHOENIX, vient de sortir un livre intitulé :«J'ai créé le jeu de lettres et de stratégie le plus intéressant au monde».



Dans son ouvrage l'auteur précise ce qui distingue son jeu LE PHOENIX de tous les jeux de lettres existants dans le monde. Le but c'est de «dénoncer publiquement la scandaleuse spoliation dont j'ai été victime», a-t-il affirmé dans son ouvrage. Son invention, LE PHOENIX, marque, modèle et règle du jeu protégés dans différents pays, y compris en France au niveau de l'Institut national de la propriété intellectuelle, INPI de Paris, a été contrefait 9 ans après en France sous le vocable TAKEMO. «Le juge d'instruction du tribunal de grande instance de Paris s'étonne de leur ressemblance graphique et de leur pratique commune de la bataille de mots», raconte l'inventeur algérien, en appuyant ses propos avec le rapport de conclusion de l'expert et l'inculpation du contrevenant par la juge d'instruction. Le rapport de l'expert chargé par le tribunal a ainsi démontré matériellement la contrefaçon du PHOENIX et à l'appui des lois sur la propriété intellectuelle, le juge d'instruction inculpe officiellement Yves Lesclavec de contrefaçon d'une œuvre de l'esprit protégé. Cependant, les jugements rendus en première instance, à l'appel et à la cassation, ont débouté l'inventeur algérien de ses droits au motif qu'il existe des différences entre les deux jeux. «Une dépossession légalisée permettant au faussaire de tirer profit d'une invention qui n'a jamais été la sienne», a-t-il regretté. Avec ce jeu de société, Abdellah Chabani a remporté la médaille de bronze du concours Lépine de Paris en 1996 et la médaille d'argent du Salon international des inventions de Genève en 1997.

Des séquences sur son jeu ont été diffusées par des chaînes étrangères dont TF1, ART, Canal J et France 2. A la fin de son ouvrage, Abdallah Chabani situe son combat dans une dimension bien plus large. Celle de la lutte contre le racisme de l'Occident contre les peuples du Tiers-Monde. Dans sa lettre adressée à l'ambassadeur de France à Alger, Abdallah Chabani affirme que ses droits ont été bafoués sur un fond «raciste» : «C'est depuis plus de 17 ans que je cherche à me faire rétablir dans mes droits en usant de tous les recours possibles sans parvenir à un résultat probant, alors que la contrefaçon de mon invention protégée a été matériellement démontrée mais aussitôt dévoyée par des jugements retors sur la base d'une discrimination ouverte», a-t-il écrit.

Z. M.

BENGHEBRIT TENTE D'ANTICIPER LE RISQUE DE PERTURBATIONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une rencontre nationale est prévue aujourd'hui

POUR éviter tout faux pas lors de la prochaine rentrée scolaire, la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit rencontrera, lundi prochain les cadres de son secteur et les directeurs de l'éducation de l'ensemble des wilayas du pays. Le secteur de l'Education nationale enregistre des perturbations, ces dernières années, et ce dès le début de l'année scolaire. Une situation qui ne travaille guère l'intérêt de l'élève ni son niveau et qui connaît, malheureusement, une régression vertigineuse.

A travers cette rencontre consacrée aux mesures prises pour assurer le bon déroulement de la prochaine rentrée scolaire, Nouria Benghebrit promet de réunir toutes les conditions nécessaires pour éviter l'anarchie dans nos écoles. Pour atteindre cet objectif, la ministre a annoncé l'introduction de changements significatifs dans les programmes scolaires à partir de la prochaine rentrée. Notamment la suppression de l'examen de la 5ème année et l'application de la fiche de synthèse dans l'évaluation finale des candidats au baccalauréat, prévu pour cette année scolaire, mais qui a été reportée.

Cette rencontre sera consacrée, également, à l'évaluation des examens nationaux où les directeurs de l'éducation devront remettre leurs rapports sur le déroulement des examens dans les wilayas du pays, à l'image des épreuves du baccalauréat et du brevet de l'enseignement moyen (BEM) qui ont été émaillées par plusieurs cas de fraude via la 3G et d'erreurs dans les sujets proposés.

La ministre de l'Education profitera de cette rencontre pour formuler nombre d'instructions à l'encontre des directeurs de l'éducation, afin d'assurer que la rentrée scolaire soit au temps, et ce pour le 6 septembre 2015. La reprise du travail pour le personnel administratif est prévue pour le 25 août et celle des enseignants pour le 1er septembre.

Il faut rappeler, que le nombre d'élèves attendu est de 8 581 370 élèves. Benghebrit a instruit ses directeurs sur l'importance de réceptionner les nouvelles structures dans les délais prévus, à savoir 263 nouvelles écoles primaires qui totaliseront 133 720 nouvelles places pédagogiques, 112 nouveaux collèges équivalents à 72 320 nouvelles places pédagogiques et 157 nouveaux lycées pour un potentiel de 132 000 nouvelles places pédagogiques.

Ces nouvelles capacités permettront l'amélioration du taux d'occupation des locaux, notamment dans l'enseignement primaire où il passera de 32 à 29 élèves par salle de classe. La première responsable du secteur compte organiser une conférence nationale, en mois de juillet prochain. Cette conférence nationale sera consacrée au bac et lors de laquelle seront traitées proposées et discutées différentes questions relatives à cet examen.

Plusieurs rencontres, colloques et autres conférences, nationaux et régionaux, seront également prévus pour l'étude du plan scolaire, l'apprentissage de la langue amazighe et la promotion du livre et de la lecture chez les élèves, ainsi que l'introduction dans les futurs programmes des textes d'auteurs algériens.

Lynda Louifi

DJEZZY DOUBLE VOS FORFAITS 3G+ DURANT LE RAMADHAN

100% de Bonus data offert à tous les clients

A L'OCCASION du mois sacré de Ramadhan, Djezzy offre 100% de bonus data à tous ses clients particuliers et entreprises pour les formules Speed Jour et Speed Mois.

En effet, à partir du 21 juin et durant 28 jours, les abonnés Djezzy pourront bénéficier d'un forfait internet 3G double pour le même prix qu'ils ont l'habitude de payer. Ainsi, et à titre d'exemple, si le client souscrit à l'offre Speed Mois de 750 dinars, il bénéficiera de 500 Mo de forfait internet plus 500 Mo de bonus.

Il est à rappeler que pour chaque souscription au forfait Djezzy Speed, vous bénéficiez d'un accès gratuit et illimité aux sites ci-dessous durant toute la durée de la souscription :

• www.djezzy.dz
• www.imityaz.dz
• www.ouedkniss.com
• www.echoroukonline.com
• www.lebuteur.com
• www.elheddaf.com

Afin d'activer le forfait, composez le *707# sur votre mobile et laissez-vous guider.

NOUVELLE PROMOTION OOREDOO SPÉCIAL RAMADHAN

Parlez en illimité avec 200 DA seulement

POUR ce mois de ramadhan, Ooredoo revient avec une promotion exceptionnelle permettant à ses clients 3G de bénéficier d'un nouveau forfait d'appels pour parler, sans limites, durant ce mois sacré.

En effet, pour 200 DA seulement, les clients 3G bénéficient d'un forfait illimité vers Ooredoo de minuit à 6h du matin. Pour profiter de cette promotion et pouvoir communiquer librement durant les soirées ramadanesques, le client Ooredoo peut acheter son forfait en se connectant gratuitement sur CHOOF.OOREDOO.DZ ou en composant le code *151*11# sur son téléphone. La promotion avec le forfait illimité est valable du 1er jour du mois de Ramadhan jusqu'au 2ème jour de l'Aïd El Fitr. Cette promotion confirme la volonté d'Ooredoo d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant les meilleurs services aux tarifs les plus avantageux.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION À BÉJAÏA

Rassemblement des intendants ce mercredi

LES INTENDANTS de la wilaya de Béjaïa se fâchent. Ils ont longtemps attendu la prise charge de leurs revendications mais aujourd'hui ils sont déçus, comme ils l'ont souligné dans une déclaration à ce propos. Et ils ne comptent pas en rester là car ils ont appelé à un rassemblement de protestation ce mercredi devant le siège de la direction de l'éducation sous la houlette du syndicat national du personnel de l'intendance (SNPI/UGTA) de la wilaya de Béjaïa. Au menu de leur action des revendications antérieures telles que l'indemnité de responsabilité et de caisse, la promotion des agents des services économiques au poste de sous-intendants, l'accélération de la procédure de promotion qui est très lente. A ce propos, les intendants estiment que leur corps est le seul a avoir été privé des indemnité d'expérience pédagogique (IEP) et indemnité de documentation pédagogique (IDP). «Tous les corps du secteur de l'éducation ont bénéficié de ces deux indemnités, sauf le personnel d'intendance et ce, malgré la complexité de nos fonctions», relève le syndicat dans une déclaration ayant sanctionné son dernier conseil de wilaya le 14 du mois courant. D'autres points vont être réitérés lors de cette action, comme «l'ouverture de postes budgétaires pour les candidats admis en liste d'attente de concours session 2014, l'ouverture de session de rattrapage pour les concours professionnels, indemnisation du personnel de l'intendance pour tous travaux supplémentaire et une prime d'encadrement.

Dans sa déclaration le SNPI/UGTA dénoncent la politique de «deux poids deux mesures» de la ministre, à l'origine, souligne-t-on de «l'exclusion et de l'injustice à leur égard par rapport aux autres corps du même secteur. Et d'ajouter : «Depuis sa dernière reprise de travail il y a plus de sept mois, le personnel de l'intendance constate avec amertume que rien n'a été fait de ce qui avait découlé des rencontres tenues en novembre 2014», lit-on dans le même document.

N. B.

REPUBLIQUE REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ASSEMBLEE POPULAIRE ET COMMUNALE D'OUED DJER
WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREITE POUR LA 2EME FOIS N24../2015

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour :

TRAVAUX PARACHEVEMENT COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE A OUED DJER

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'APC OUED DJER , sur présentation du certificat de qualification et classification catégorie III et plus, en cours de validité .

Le cahier des charges sera remis contre paiement de 2000 Da non remboursable représentant les frais de reproduction.

A) OFFRE TECHNIQUE :

1- Déclaration à souscrire dument remplie, signée et daté.
2- Déclaration de probité dument remplie, signée et daté.
3- Certificat de qualification catégorie (**III et plus**) en cours de validité.
4- Registre de commerce copie conforme.
5- Matricule fiscal.(NIF + NIS)
6- Extrait de rôle en règle (moins de 03 mois)
7- Mise à jour C.N.A.S, C.A.S.N.O.S et de la CACOBATH. En cours de validité.
8- Casier judiciaire N°3 copie original (moins de 03 mois).
9- Statut pour les sociétés doté de la personnalité moral.
10- Moyens matériels justifiés par des factures d'acquisition et moyens roulants par des cartes grises accompagnées des attestations de police d'assurance en cours de validité et contrats de location notarié pour le matériel en location .
11- Liste des moyens humains visée par les services de la CNAS (déclaration cnas).
12- Références professionnelles justifiés par des copies de diplôme ou attestation de succès.
13- Bilans comptables des trois dernières années visés par les services des impôts (2012, 2013,2014).
14- Attestations de bonne exécution dans les travaux de même nature délivrées par des maîtres d'ouvrages publics.
15- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux.
16- Cahier des charges (CPS.CPT.CPC) signé et paraphé.

B) OFFRE FINANCIERE :

1- La lettre soumission dument remplie, signée et daté.
2- Cadre du bordereau des prix unitaires avec détails quantitatifs et estimatif dument rempli et signé.

Les offres accompagnées des pièces règlementaires décrites à l'article 51 du décret du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics, devront être déposées auprès de l'APC D'Oued Djer, sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

APC OUED DJER
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
Projet : TRAVAUX PARACHEVEMENT COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE A OUED DJER

La durée de préparation des offres est fixée à à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

- Les offres doivent être déposées les **21 jours** à compter de la première parution de l'appel d'offre avant **12 H 00.**
- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois** conformément à l'article 65 du décret 10-236 du 7 Octobre 2010.
- l'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14 h00 au niveau de la COMMUNE D'OUED DJER. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
- La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2015 / ANEP N° 331 896**

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/2015

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national restreint n° 08/2015 pour : construction de trois (03) subdivisions territoriales des travaux publics Ouaguenoun, Azeffoun et Ain El Hammam.

Lot 01 : construction de la subdivision territoriale de Ouaguenoun
Lot 02 : construction de la subdivision territoriale d'Azeffoun
Lot 03 : construction de la subdivision territoriale d'Ain El Hammam

- Conditions d'éligibilité :

- Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées en Bâtiment (Activité principale ou secondaire) ayant des catégories supérieures ou égale à deux 02.

- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Rue BELKACEMI Amar Tizi-Ouzou – Fax n° 026.19.00.58 et peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots
- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou à l'adresse indiquée ci-dessus sous trois (03) enveloppes fermées, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter la mention :

SOUMISSION, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/2015 : CONSTUCTION DE TROIS (03) SUBDIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS OUAGUENOUN, AZEFFOUN ET AIN EL HAMMAM., LOT N° « A NE PAS OUVRIR »

Les deux (02) enveloppes intérieures distinctes, l'une portera la mention :

Offre technique, Composée de :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée
- Le cahier des charges renseigné, signé, cacheté et daté et revêtu la mention « lu et accepté »
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (activité principale ou secondaire en bâtiment, catégorie supérieure ou égale à 02)
- Registre de commerce authentifié par le CNRC
- statut de l'entreprise
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Original du casier judiciaire du gérant datant de moins de 03 mois.
- Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS et CACOBATPH.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifiés par les cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres.
- Liste des moyens humains justifiés par les déclarations CNAS, diplômes et certificats de travail
- Références professionnelles de l'entreprise (attestations d'exécution), délivrées par le maître de l'ouvrage
- Plan de charge actuel de l'entreprise.
- Le planning de réalisation et le délai d'exécution
- Bilans financiers de l'entreprise des 03 dernières années visés par les services des impôts
- Déclaration de probité renseignée, signée, cachetée et datée
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux des entreprises dotées de la personnalité morale
- Le numéro d'identification fiscale (NIF)

L'autre portera la mention :

Offre financière, composée de :

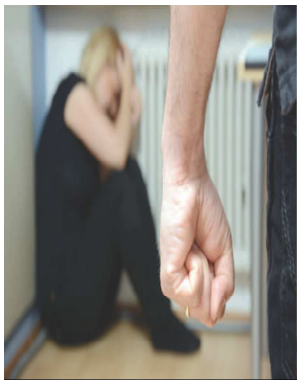
- La lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée, le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif renseignés, signés, cachetés et datés
- La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un (21) jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse
- les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, le jour correspondant au dernier jour de la du de préparation des offres au plus tard à 10h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos léga la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparat des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres
- L'ouverture, en séance publique, des plis techniques et financiers, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, intervient pendant la même séance, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Le Jeune Indépendant **du 22/06/2015 / ANEP N° 331 909**

LA LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN SOUFFRANCE

Le projet attend le feu vert du sénat depuis avril

Le projet de loi criminalisant la violence faite aux femmes passé comme une lettre à la poste, le 5 mars, au Parlement, est confronté à une coriace opposition au sein de la chambre haute.



L'instance législative la plus importante semble, contrairement à l'Assemblée nationale, plutôt dominée par un courant peu amène envers la tendance féministe du Parlement. Et selon les informations diffusées à ce jour, ce serait Bensalah lui-même qui serait à l'origine du blocage du projet, préférant le repousser à la session d'automne. Une décision qui fera dire à certains observateurs au fait du sujet que le projet pourrait faire partie d'une série de mesures politiques obéissant à une feuille de route des gouvernants. La juriste Me Nadia n'y va pas par quatre chemins pour qualifier ce blocage de stratégie visant à «calmer les ardeurs du courant intégriste opposé à ce projet». Me Aït Zaï, qui est aussi enseignante à la faculté de droit et également directrice du Centre d'information pour les droits des enfants et des femmes (Cidef), ne veut pas encore croire qu'il s'agit d'une annulation pure et simple du projet et préfère supposer qu'il s'agit d'une temporisation visant à calmer le jeu sur le plan politique. Se voulant plus explicite, la juriste précise : « Nous sommes dans le processus d'adoption d'une loi bien définie : une fois qu'un projet de loi est adopté par l'Assemblée nationale, il doit être soumis au Sénat qui doit l'examiner.»

Ce qui lui fera encore dire que le processus ne doit pas s'interrompre pour répondre à une agitation politique. «Maintenant, si c'est pour calmer le jeu et que le projet de loi passera à la session d'automne, on peut attendre. Mais s'ils ne le programment pas lors de la session d'automne du Parlement, qu'ils le mettent aux oubliettes, moi, je considérerai cela comme une manière pour nos politiques et nos gouvernants de céder à la pression d'une minorité agissante. Et ce ne serait pas normal que nos gouvernants d'aujourd'hui agissent en fonction de cette agitation», explique-t-elle encore à une consœur d'un site électronique.

La loi criminalisant les violences faite aux femmes, proposée dans un contexte particulier caractérisé par une importante échéance électorale, n'a pas été du goût de nombre de défenseurs de la cellule familiale et les porteurs de courants islamistes. Nombre d'entre les contestataires avaient dès lors crié au scandale derrière lequel se cacherait la main des courants laïcistes, un scandale qui viserait la destruction de la cellule familiale.

Les maris violents risquent de 1 à 20 ans de prison

D'ailleurs, présenté par le ministre de la Justice devant la commission juridique du Conseil de la nation le 22 avril dernier, le vote du projet semble avoir été bloqué en raison notamment des multiples campagnes dans les mosquées ou encore les dénonciations de l'association des oulémas musulmans qui a fait beaucoup de bruit, qualifiant l'avant-projet de loi de contraire à la Charia.

Pour rappel, le texte voté le 5 mars dernier propose que quiconque porte volontairement des coups à son conjoint, et en fonction des blessures, risque de 1 à 20 ans de prison avec la réclusion à perpétuité en cas de décès. Un autre article stipule une peine de six mois à deux ans de prison contre «quiconque exerce sur son épouse des contraintes afin de disposer de ses biens ou de ses ressources financières». Autre point stipulé dans le texte, celui du pardon de l'épouse qui mettrait fin à toute poursuite judiciaire dans les cas les moins graves, mais qui les maintiendrait, bien qu'allégées, dans les plus graves.

Sur les 462 députés, 284 étaient présents et 59 avaient remis des procurations pour le vote de ce texte modifiant et complétant le code pénal.

Les islamistes de l'Alliance de l'Algérie verte (MSP, El Islah et Ennahda) avaient boycotté la séance jugeant le texte contraire aux valeurs de l'islam. Les critiques les plus acerbes avaient été celles des députés du parti El Adala qui avaient estimé notamment que criminaliser le harcèlement dans les lieux publics aurait dû s'accompagner par des lois mettant fin «au non port du voile et à la nudité des femmes dans les lieux publics, cause principale des harcèlements». El Adala avait dénoncé une loi «pour se venger de l'époux et de l'homme en général» qui cherche à «disloquer la famille». Pour leur part les députés du parti des travailleurs (PT) avaient préféré s'abstenir lors de la séance.

Par ailleurs, le vote avait été salué par nombres d'organisations des droits de l'homme dont Amnesty International qui avait estimé que la loi était «un pas en avant». Selon des statistiques, l'Algérie enregistre annuellement entre 100 et 200 décès de femmes chaque année, des suites de violences familiales.

D'autres porte-voix avaient par contre soutenu qu'au lieu de parler de violence faite aux femmes, il aurait été plus judicieux de désigner plutôt les faits par violences conjugales. Il n'est un secret pour personne que nombre d'hommes sont aussi victimes d'actes de violence (physique ou verbale) dont les auteurs sont aussi souvent des membres de leur belle-famille si ce n'est leur conjointe. C'est dire.

Amine B.

RAMADHAN À BEJAÏA

Les actions de solidarité envers les démunis se multiplient

AU MOINS 23 160 familles nécessiteuses vont bénéficier cette année de couffins alimentaires dans la wilaya de Béjaïa, selon la Direction de l'action sociale (DAS). Un nombre en hausse, faut-il le souligner.

L'opération de distribution touchera plusieurs communes et un total de 7 100 colis, offerts par divers organismes, seront distribués.

3 400 couffins ont été offerts par le ministère de la Solidarité nationale, notamment la Direction de l'action sociale (DAS) et 3 300 autres par la wilaya. Les APC ont acquis aussi des kits alimentaires en prélevant sur leurs propres budgets respectifs.

Les couffins ont été livrés aux familles nécessiteuses à domicile, dans la discrétion. Ils sont composés de plusieurs produits alimentaires de base dont un sac de 10 kilos de semoule, 5 litres d'huile de table, 5 kilos de farine, 2 kilos de riz, un kilo de pois chiches, 2 paquets de lait en poudre de 500 grammes chacun, un kilo de vermicelle, 1 boîte d'un kilo de tomate concentrée, un kilo de café et un kilo de sucre cristallisé. La valeur du couffin cette année est estimée à 3 500 DA.

Cette opération a coûté 95 445 200 DA, dont 10 943 400 DA débloqués par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, 6 220 300 Da offerts par la wilaya (DAL), 6 000 000 DA attribués par le ministère de l'Intérieur, 57 308 500 DA débloqués par les APC et enfin 14 973 000 DA du Fonds de zakat de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

Cette dernière compte répartir la somme débloquée à 2 139 familles nécessiteuses, qui bénéficieront chacune de 7 000 DA par famille. Les communes de Bejaïa et d'Akbou, qui disposent des moyens financiers, devraient prendre en charge leurs démunis grâce à leurs propres budgets.

Par ailleurs, au moins 30 restaurants Rahma ont été ouverts dans les quatre coins de la wilaya par les APC, le Croissant-Rouge, les bienfaiteurs et les mouvements associatifs. Un nombre en hausse par rapport à l'an dernier où 22 restaurants Rahma avaient été ouverts à cette même occasion. Pour le moment, les APC ont ouvert 4 restaurants, le Croissant-Rouge algérien en a inauguré 5, les associations 4, les bienfaiteurs 2, ceci en attendant les autres restaurants qui ouvriront ces jours-ci.

N. Bensalem



BÉJAÏA

La Sûreté de wilaya organise un Iftar collectif au profit des usagers

LA SÛRETÉ de wilaya a organisé, vendredi dernier un f'tour collectif au niveau des dispositifs routiers situés entre les RN 9 et 12 près du pont de la Soummam, au profit des usagers de la route. Un Iftar qui va se reproduire chaque vendredi, nous informe-t-on. Pour se faire, une tente a été installée près du barrage de police et les usagers de la route sont invités à la rupture du jeûne. «Le but de cette action consiste à sensibiliser les usagers à une conduire prudente avant la rupture du jeûne et à ne pas exposer leur vie et celle d'autrui au danger», souligne la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Et d'ajouter: «Ce genre d'action vise à renforcer les valeurs de solidarité dans la société et rapprocher la police du citoyen». Une initiative qui rentre aussi dans le cadre de la police de proximité que la Sûreté nationale a mis en oeuvre depuis quelques années. Des conseils sont prodigués aux usagers à la fin du F'tour sur le respect du code de la route dont l'excès de vitesse, la vérification technique de leurs véhicules, et le repos nécessaire lorsqu'ils se sentent fatigués en marquant un arrêt si nécessaire. **N. B.**

THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI-OUZOU

Riche programme artistique et culturel durant ce mois sacré de ramadhan

LE THÉÂTRE régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou propose un riche programme artistique et culturel durant ce mois sacré de ramadhan. Ainsi, sketchs, monologues, théâtre, magie, musique et tant d'autres numéros divertissants sont au programme.

Le public aura le loisir également d'y découvrir les artistes des wilayas de Batna, Bejaïa, Oum El-Bouaghi, Bordj Bou Arreridj, Skikda, Sétif, Boumerdès, Alger, pour ne citer que celles-ci.

La production et les talents locaux seront bien entendu au rendez-vous. De grandes vedettes y participeront aussi. C'est le cas de Saïd Kellas, qui se produira en solo dans son numéro Kelas show, ou encore d'Amar Columbo, à présent une idole pour les jeunes, qui montera sur les planches pour présenter son monologue intitulé Aka Itella.

Une autre étoile montante, Takfarinas Mouloudj, alias Mister, présentera son numéro comique. Les programmes seront présentés en langues kabyle et française.

Pour la sacralité du 27e jour du ramadhan (Leïlat El-Kadr), l'espace du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou sera occupé exclusivement par la grande famille de l'APC aux fins de s'acquitter de ses obligations morales envers une certaine frange de ses administrés.

Notons enfin que les lieux de cette institution culturelle sont sous surveillance policière. Autrement dit, rien ne peut nuire à la quiétude des familles venues s'imprégner de culture qui, hélas, manque tant à bon nombre de nos concitoyens. **S. T.**

Koweït: une militante condamnée pour insulte à l'émir

UNE MILITANTE koweïtienne des droits de l'Homme a été condamnée dimanche par contumace à trois ans de prison pour avoir critiqué en public l'émir, cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah. Le tribunal a condamné Rana Jassem al-Saadoun pour avoir répété en public des propos tenus par l'opposant Musallam al-Barrak, qui purge une peine deux ans pour insulte à l'émir, selon le texte du verdict. Dans un discours en octobre 2012, M. Barrak avait mis en garde l'émir contre un amendement de la loi électorale pour aider le gouvernement à contrôler le Parlement. Mme Saadoun, la fondatrice du National Committee for Monitoring Violations, avait déclaré lors d'une précédente audience avoir répété les propos de M. Barrak pour défendre le droit des Koweïtiens à exprimer librement ce qu'ils pensent. La justice koweïtienne a condamné à la prison des dizaines d'opposants et de cyberactivistes pour insulte à l'émir. La semaine dernière encore, 21 Koweïtiens ont été condamnés à deux ans de prison chacun pour cette raison.

Fabius rencontre aujourd'hui l'iranien Zarif à Luxembourg

LE MINISTRE français des Affaires étrangères Laurent Fabius a indiqué samedi au Caire qu'il rencontrerait aujourd'hui à Luxembourg son homologue iranien Mohammad Javad Zarif dans le cadre des négociations sur le programme nucléaire de Téhéran. «Nous avons jusqu'au 30 juin comme date butoir pour la négociation sur le nucléaire iranien. Je dois faire le point avec lui (Zarif). Je voudrais que nous ayons une conversation pour savoir où en sont les Iraniens sur cette question», a ajouté lors d'un point de presse M. Fabius, qui a débuté samedi en Egypte une tournée au Proche-Orient. L'Iran et le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) sont engagés depuis 20 mois dans d'intenses tractations. L'accord final auquel ils espèrent aboutir d'ici au 30 juin, doit garantir le caractère pacifique du programme nucléaire de l'Iran, en échange d'une levée des sanctions internationales qui affectent l'économie de ce pays. «Nous voulons un accord mais pour qu'il porte ses fruits, il faut qu'il soit robuste, donc vérifiable», a ajouté M. Fabius.

Angelina Jolie visite un camp de réfugiés en Turquie

L'ACTRICE américaine Angelina Jolie, envoyée spéciale du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a appelé samedi en Turquie la communauté internationale à agir face à la crise des réfugiés, lors d'une visite d'un camp dans le sud-est du pays abritant des milliers de Syriens ayant fui la guerre.
L'actrice a visité ce camp situé dans la province de Mardin en compagnie d'Antonio Guterres, Haut commissaire aux réfugiés. Tous deux ont eu des entretiens avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui se trouvait dans la ville à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés. «Nous sommes ici pour une simple raison : cette région est l'épicentre d'une crise mondiale. Près de 60 millions de personnes sont déplacées» du fait des différents conflits dans le monde, a déclaré Angelina Jolie lors d'une conférence de presse dans le district de Midyat, situé dans cette province. «Il ne s'agit pas seulement d'une +crise des réfugiés+, mais d'une crise de la sécurité et de la gouvernance mondiales, qui se manifeste par la pire crise des réfugiés jamais enregistrée, et des déplacements massifs», a souligné l'actrice.

La France va aider à la mise en oeuvre de l'accord de paix au Mali



DR

La France va aider à la mise en oeuvre de l'accord de paix signé samedi entre pouvoir central malien et les Touareg du nord du pays, y compris avec sa force militaire Barkhane, a déclaré dimanche le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian.

«Je vais demain (lundi) à Bamako pour m'assurer que la mise en oeuvre de l'ccord pourra se faire correctement, c'est-à-dire à la fois la décentralisation - c'est un des éléments politiques de l'accord - mais aussi la démobilisation des groupes armés qui devront s'intégrer dans une restructuation de l'armée malienne qui est en cours», a expliqué le ministre sur la radio Europe 1. «Je vais aussi rencontrer nos forces (déployées notamment à Gao dans le nord du Mali) pour voir avec elles comment on peut contribuer de manière très efficace à la mise en oeuvre de cet accord», a-t-il ajouté.
La rébellion à dominante touareg du nord du Mali a signé samedi à Bamako l'accord de paix entériné le 15 mai par le camp gouvernemental et la médiation internationale, censé permettre de tourner la page du jihadisme dans cette partie du Sahel.
«C'est un accord historique, une bonne nouvelle pour la lutte contre le terrorisme (..). Depuis l'indépendance de ce pays, il y a deux peuples qui essayaient de vivre ensemble et qui n'y arrivaient pas bien, qui éventuellement s'affrontaient, ceux du nord et ceux du sud. Dès qu'il y avait des tensions, voire des violences, cela favorisait la percée des jihadistes», a souligné le ministre de la Défense. «D'une certaine manière, on a gagné la guerre en début 2013 (avec l'opération française Serval, ndlr) et on vient de gagner la paix», a-t-il estimé.
L'accord devrait contribuer à clarifier la situation sur le terrain en isolant les «bandes incontrôlées, jihadistes, narcotrafiquants» qui vont continuer les violences, relève l'éditorialiste malien Souleymane Drabo. La force de l'ONU au Mali (Minusma) et l'armée malienne, appuyées par les militaires de l'opération française Barkhane, resteront donc mobilisés face à cette nébuleuse jihado-mafieuse.
Barkhane (3.000 hommes), qui intervient sur toute la zone sahélo-saharienne (Mali, Mauritanie, Tchad, Burkina Faso, Niger), doit «poursuivre l'action contre les jihadistes, qui donne des résultats» et restera donc présente au Mali comme dans les quatre autres pays, a souligné Jean-Yves Le Drian.
«Nous avons eu l'opération militaire, la démocratisation, l'élection présidentielle, les élections législatives puis la présence des Nations Unies puis de l'Europe qui intervient pour reformer l'armée malienne et à la fin un processus politique qui aboutit à un résultat positif, c'est quand même formidable», s'est félicité le ministre de la Défense.

R. I.

Le ministre français de la Défense aujourd'hui au Mali

LE MINISTRE français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rendra aujourd'hui au Mali pour soutenir l'accord de paix signé samedi à Bamako pour le nord du pays, a-t-on annoncé dans son entourage. Le ministre «y va pour marquer la présence et le soutien de la France à cet accord, indispensable au retour de la paix et du développement au Mali», a-t-on souligné. «Après avoir gagné la guerre contre les groupes terroristes, il faut gagner la paix». La rébellion à dominante touareg du nord du Mali a signé samedi l'accord de paix entériné le 15 mai par le camp gouvernemental et la médiation internationale, censé aider à tourner définitivement la page du jihadisme dans cette partie du Sahel. L'accord vise à instaurer une paix durable dans le nord du Mali, qui a connu une série de rébellions touareg depuis les premières années d'indépendance du pays, en 1960. En 2012, cette vaste région a été transformée en sanctuaire et en base d'opérations jihadiste, jusqu'au lancement par la France de l'opération Serval en janvier 2013. «Avec Serval, l'opération des Nations Unies et de l'Union européenne, le retour de la démocratie et maintenant ces accords de paix, la boucle est bouclée au Mali. C'est un exemple de méthode militaire et politique réussie dans la résolution d'une crise», a-t-on ajouté de même source au ministère de la Défense. M. Le Drian rencontrera le président malien Ibrahim Boubacar Keïta à Bamako ainsi que les soldats français déployés dans le nord du Mali dans le cadre de l'opération Barkhane. Il saluera aussi «les efforts engagés par la médiation algérienne» pour aboutir à cet accord. La force Barkhane, présente sur cinq pays du Sahel (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Burkina Faso), va «poursuivre ses efforts contreterroristes» dans la région, a-t-on également souligné.

R. I.

Fabius à Netanyahu : «pas question d'imposer une solution»

LE CHEF de la diplomatie française Laurent Fabius s'est défendu hier de vouloir imposer une solution aux Palestiniens et aux Israéliens sans leur accord, après que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu eut dit refuser les «diktats» venus de l'étranger.
Avant même que M. Fabius n'ait atterri à Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie occupée, M. Netanyahu prévenait: «nous rejetterons avec force toute tentative qui viserait à nous imposer des diktats internationaux».
«Il n'est pas question d'imposer je ne sais quelle solution que personne n'accepterait», a répondu le ministre français.
«Il faut proposer des éléments en comprenant bien les parties, en ayant une idée claire sur l'objectif et ensuite faire un travail pour essayer de faciliter les choses», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue palestinien Ryad al-Malki.
«Il faut à la fois garantir la sécurité d'Israël et en même temps donner le droit aux Palestiniens d'avoir un Etat», a-t-il dit.
M. Malki, lui, a souligné «la convergence entre les idées palestiniennes et françaises», saluant «le premier pas fait par la France» qui tente de relancer les négociations pour parvenir à résoudre un conflit vieux de près de 70 ans.
Alors que le dernier round de négociations a échoué en avril 2014 en dépit d'intenses navettes du secrétaire d'Etat américain John Kerry, M. Malki a affirmé que les Palestiniens tenaient «à ces idées qui visent à la paix et au retour aux négociations pour mettre fin à l'occupation et avoir un Etat de Palestine géographiquement continu».
Il s'est cependant interrogé sur la possibilité de relancer les discussions de paix alors qu'Israël a élu «un gouvernement encore plus extrémiste que le précédent qui avait fait capoter tous les efforts et les négociations».

R. I.

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL MASCULINE

L'éternel chantier inachevé

Salah Bouchekriou va prendre l'équipe nationale masculine pour une durée de six mois. Il a fait savoir au président de la FAHB qu'il n'ira pas au-delà de ces six mois et que sa mission prendrait fin avec le déroulement de la prochaine CAN au Caire en Janvier 2016. En outre, il a opté pour Hichem Boudrali, le pivot du GSP qui vient de mettre un terme à sa carrière de joueur pour passer, le temps de la période estivale ou même pas, de l'autre côté de la barrière et venirl'assister.



Jusque-là, tout est clair. Salah Bouchekriou ne pouvait proposer mieux ses services à un moment où le handball national patauge dans la gadoue depuis le mondial qatari. Une situation qui ne dérange personne du côté de l'instance fédérale et déjà la question qui revient chez les connaisseurs de la petite balle, est la suivante : Pourquoi ramener (pour la 4e fois) Bouchekriou pour une durée de six mois seulement?

Cependant, cette méthode n'est pas nouvelle chez tous ceux qui sont passés par la Fédération algérienne de handball. Comprenez par-là, les différents présidents qui se sont succédé. Ces derniers ont tous fidélisé leurs statuts aux mandats qu'ils avaient occupés. Les présidents faisaient ce que bon leur semblait car ils sont de tout temps « protégés » par les statuts de la FAHB. Donc, personne ne pouvait, ne peut et ne pourra toucher un membre fédéral ou le président jusqu'à épuisement de leur mandat.

Pourtant, on avait bien dit et redit que ces statuts, on pouvait les changer mais le seul changement qu'il y a eu, c'est qu'il n'y a eu le moindre… changement.

Revenons aux coaches nationaux qui se sont relayés depuis le départ en 1989 de Aziz Derouaz! On va trouver qu'il n'y a aucun qui est allé au-delà de deux ans avec l'équipe nationale. Après dix années à la tête de l'équipe nationale 1980-1989), Aziz Derouaz quitte la scène avec un cinquième titre continental acquis à la salle Harcha face à l'Egypte. Ensuite, c'est Farouk Bouzerar qui prend le relais pour atterrir au Caire pour la CAN. Il sera remplacé une année plus tard par Kamel Akeb qui, lui, échouera à Yamoussoukrou (Côte-d'Ivoire) en 1991.

Dès lors débute, le bricolage. On ne trouve plus le coach qu'il faut et nonobstant cette crise, les Algériens parviennent en finale de la coupe d'Afrique en 1994 à Tunis et perdent à cause d'une paire d'arbitres bulgares. 1995 : nous sommes au Caire et le duo Maachou- Bouchekriou qualifie l'Algérie pour les JO d'Atlanta en battant la Tunisie. Un duo qui disparait quelques mois après. En 1996, Belhocine prend l'équipe et s'en va ramener le trophée africain du côté de Cotonou (Bénin) mais démissionnera en mars 1997 à cause de la fraude qui avait eu lieu la veille des élections de l'AGE à l'hôtel de Zéralda. Les successions à la tête de l'équipe nationale masculine passent ensuite à la vitesse supérieure. Pas moins de dix entraineurs font le va-et-vient en moins de… 12 ans. Qu'on en juge ! Boudrali (1998 et 2002 et 2004), Mekki et Costache (2005), Dobballah, Bouchekriou (2000), Akeb (2006), Bouchekriou (2010 et 2012) et enfin Zeguelli 2014.

Aujourd'hui, rien n'a bougé. Rien n'a changé. C'est comme si tout ce passé n'a pas pu convaincre les actuels gestionnaires de notre petite balle à songer sérieusement pour l'avenir. Mais faut-il sincèrement parler d'avenir chez des responsables de la petite balle qui pensent beaucoup plus à «s'entretuer» que de travailler la main dans la main ?

Oui, vous venez de lire le mot « s'entretuer». Oui, il y a trop de clans à la fédération algérienne de handball. Des clans qui agissent en silence à tel point que de nouvelles lois ont germé comme des paraboles sur les toits des maisons. De nouvelles formules de compétition qui, elles aussi, ont poussé comme des champignons.

Said Lacète

TOUT EN PRÉPARANT SON MATCH CONTRE L'USMA

Le recrutement bat son plein au sein de l'ESS

TOUT en continuant son stage bloqué à l'Ecole des sports olympiques d'El Bez en prévision du premier match de la Ligue des champions africain contre l'USMAlger au stade du 08 mai 45, l'Entente de Sétif continue de vivre un Mercto estival assez mouvementé ces jours-ci.

En effet, après les trois recrutements des deux franco-algériens Hachi et Chenine ainsi que le défenseur du WAT et de la sélection nationale olympique, Rebiai, voila qu'on apprend à travers l'intervention du président Hammar à la radio de Sétif, que le joueur de l'USM Belabès, Chérifi, s'est engagé lui aussi avec l'ESS pour deux saisons, en attendant que la direction sétifienne négocie favorablement sa lettre de libération avec son club d'origine.

Il est de même pour deux autres joueurs de la sélection olympique viennent de s'engager avec l'Entente, en l'occurrence le milieu de terrain de l'ASO, Zakaria Heddouche et le défenseur axial de l'USMH, Kenniche. La direction Ententiste semble avoir profité pleinement du passage de l'Equipe nationale olympique au complexe El Bez, non seulement pour donner la réplique à la bande de Kheireddine Madoui, a deux reprises, en qualité d'un bon Sparring partner, mais pour puiser dans son effectif et « chiper » des éléments qui sont très sollicités par les autres clubs de ligue 1 Mobilis. En revanche, le premier responsable de l'ESS a fini par accepter l'offre du club El Arabi du Koweit qui a proposé la somme de 200 milles dollars pour s'offrir les services du meneur de jeu sétifien, le jeune Akram Djahnit.

Dj.Gherib

SALAHEDDINE SAID ATTENDU CETTE SEMAINE AU MC ALGER

L'ATTAQUANT international éthiopien du Ahly du Caire, Salaheddine Said, est attendu "cette semaine" à Alger pour s'engager avec le MC Alger en vue de la saison prochaine, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club algérois.

"Il s'agit d'un joueur très intéressant, il joue comme attaquant libre. C'est le genre de profil que nous recherchons. Il devrait être à Alger cette semaine pour finaliser son contrat avec le MCA", a affirmé à l'APS le président du Doyen Abdelkrim Raissi.

Salaheddine Said (26 ans) avait porté la saison dernière les couleurs du Ahly du Caire (division 1 égyptienne). Avec la sélection éthiopienne, le joueur s'est distingué lors du dernier match face au Lesotho (victoire 2-1) disputé le 14 juin en marquant le second but, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 comptant pour le groupe J où figure notamment l'Algérie.

Le MCA a assuré jusque-là les services de cinq éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbes), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), et Rachid Bouhenna (ex-Constantine).

S'agissant de l'attaquant Mohamed Amine Aoudia, le président du MCA a qualifié de "complexe" le recrutement de l'ancien buteur du CR Belouizdad, du fait qu'il est toujours lié à la formation allemande du FSV Francfort (Bundesliga 2). "Aoudia est toujours sous contrat avec son club, ce qui rend son recrutement un peu difficile, même si l'option du prêt n'est pas à écarter", a-t-il expliqué.

Le club algérois devrait boucler son recrutement d'intersaison avec "l'engagement de deux éléments", précise Raissi, estimant que l'effectif de la saison 2015-2016 commence à se dessiner.

Les coéquipiers d'Amir Karaoui reprendront le chemin des entraînements le soir du 1er juillet prochain (23h00) au stade annexe du 5-juillet, alors que le stage d'intersaison est programmé en Pologne.

Le MCA entamera la saison 2015-2016 à domicile face au CR Belouizdad, dans un derby algérois qui constituera l'affiche de la première journée.

R.S.

SIMONDI À LA JS SAOURA

L'ENTRAÎNEUR français Bernard Simondi a été nommé à la barre technique de la JS Saoura. Il remplace à ce poste Mohamed Henkouche et jouit d'une carrière de 30 ans en qualité d'entraineur au sein de différentes formations dont la dernière (2012 à 2013), celle du club qatari d'EL Kharitiyah évoluant en la première division local.

Le nouveau coach de la JS Saoura a également été directeur technique de l'équipe nationale de Guinée en 2000 et de celle du Benin de 2001 à 2004.

L'arrivée à la barre technique de cet entraineur expérimenté a pour but de relancer les différents compartiments de l'équipe, et donner un nouveau souffle à la JSS.

Dans la perspective de réaliser une bonne saison lors de l'exercice 2015-2016, l'équipe de la Saoura a procédé au recrutement de cinq nouveaux joueurs. Il s'agit des attaquants ivoirien André Rista Mustapha qui jouait auparavant à Gil Vicente Futebol Club (Portugal) et Mustapha Djalit (ex-MC Alger), du milieu de terrain Mohamed Lagraâ (ex-ES Sétif), Mohamed Walid Tiboutine (ex-USM Hadjout) et du gardien de but Houari Djemili (ex-MC Alger). Ces joueurs ont signé des contrats de deux ans, tout comme l'attaquant Mohamed Zaidi, de retour au club et signataire, lui aussi, d'un contrat de deux ans.

R. S.

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, lundi 22 juin : Nacereddine Galiz.
Mardi 23 juin : Nassim Bour.
Mercredi 24 juin : Tahar Zehani.
Jeudi 25 juin : Zerrouk Mokdad.
Vendredi 26 juin : Nacer Mokdad.

ANDALOU
3e Festival de musique et de chant andalous de Kouba, Alger. 22h30. Salle des fêtes. Aujourd'hui, lundi 22 juin, Al Moutribya de Blida ; Al Moutribya de Biskra.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, lundi 22 juin, groupe Babylone d'Algérie. Mardi 23: Dalia Chih de Constantine.

HUMOUR
L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio de La Belle Etoile, El Biar.

ROCK
Le chanteur et guitariste Nadir L'Eghrib en concert à Alger. Le vendredi 26 juin. 22h. Musée national des Beaux-arts.

FOLK
La chanteuse et guitariste Souad Massi en concert. Samedi 27 juin. 21h30. Théâtre de verdure, Alger. En première partie : la chanteuse pop Amel Zen.

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

GNAWA
Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

DES SOIRÉES ARTISTIQUES ET THÉÂTRALES PRÉVUES TOUT AU LONG DU MOIS DE RAMADHAN À TIZI OUZOU

Aït Menguellet, Nouara, Akli Yahiatène et d'autres stars à l'affiche

Le programme d'animation artistique mis en place par la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou à l'occasion du mois de Ramadan a débuté vendredi au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri.



De grandes figures de la chanson d'expression kabyle et algérienne sont au menu des soirées ramadanesques qui font la joie de public local. Le bal a été ouvert vendredi dernier par trois chanteurs, en l'occurrence Cherif Douzene, Kaci Boussad et Arezki Menadi. Avant-hier, trois autres artistes se sont succédé sur la scène de la grande salle de l'établissement.

Hier, les adeptes de la chanson folklorique ont profité du spectacle qu'ont donné Youcef Guerbas, Larbi Yuba et Boudji. Et pour ceux qui préfèrent un style moins rythmé avec une touche orientale, Djilali Hammama, Karim Khelfaoui et Saïd Khazem, seront certainement à la hauteur et ne manqueront d'égayer leur public venu assez nombreux.

Place à la parole étudiée avec un géant de la chanson kabyle et une figure très attendue par le public, Lounis Aït Menguellet. Il sera à l'honneur mardi et mercredi prochain toujours au niveau la grande salle de spectacles de la maison de la culture.

Le programme d'animation artistique se poursuivra dans les prochains jours, une pléiade d'artiste comme Nouara, Zedek Mouloud, Ali Meziane, Akli Yahiatène et tant d'autres célébrités sont à l'affiche, ainsi que beaucoup d'autres surprises promises par la direction de la culture. Le théâtre régional Kateb Yacine s'est inscrit dans la même dynamique et a monté un programme de représentations théâtrales celles-ci seront jouées tout au long de ce mois. Au total, quinze pièces réalisées par différents établissements du théâtre issus de plusieurs wilayas du pays seront au rendez-vous.

Le bal a été ouvert par la troupe du Théâtre régional Kateb Yacine qui a présenté, vendredi, son œuvre Tifi. Hier, les adeptes du 4ème art ont eu droit à un spectacle intitulé Zalamit de Salim Assoul de Béjaïa. Succèderont dans les soirées à venir des troupes de Boumerdès, Skikda, Alger, Sétif et Bouira, ainsi que celle de Tizi Ouzou. L'animation est également au rendez-vous au niveau de l'annexe de la maison de la culture Mouloud Mammeri d'Azazga. Ceci, en plus des festivités programmées au niveau des deux villes côtières de Tigzirt et Azeffoun au profit des estivants toujours à l'occasion du Ramadhan mais aussi de la saison estivale.

A. Drifa

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

Ettefah de Alloula pour commencer



LA NOUVELLE pièce Ettefah est présentée dans la soirée de ce samedi 20 juin sur la scène du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, donnant le ton au programme d'animation de ce mois de jeûne. Produite par le Théâtre régional d'Oran (TRO) en hommage à l'illustre figure du 4e Art national Abdelkader Alloula (1939-1994), Ettefah (Les pommes) est jouée avec succès devant une nombreuse assistance qui a réservé un triomphe aux artistes. «Ce succès confirme les échos favorables recueillis à l'issue des précédentes représentations données depuis le 21 mai dernier, date de la générale qui a lieu à Constantine dans le cadre de la manifestation Capitale de la culture arabe 2015», a affirmé Abdelkader Belkaïd, assistant du metteur en scène Samir Bouanani. «Les impressions du public oranais, qui découvre pour la première fois cette nouvelle création adaptée de l'œuvre éponyme d'Alloula, sont très encourageantes», a-t-il souligné. Le directeur du TRO, Azri Ghaouti a précisé, de son côté, qu'une tournée est prochainement prévue dans les wilayas de la région Ouest. Il a rappelé que la pièce est déjà présentée à Alger et dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est d'Algérie. Ettefah a pour trame de fond trois histoires distinctes portant sur des thématiques d'ordre social, relatant des situations propres à des personnages différents, à l'image d'un lycéen préparant son examen de baccalauréat, d'un ouvrier ayant perdu son emploi, et d'un artiste en quête d'espace d'interprétation. L'action se déroule dans un hall de sanitaires publics dont le gardien, majestueusement interprété par le comédien Benziane Blaha, constitue le personnage pivot de la pièce. Cette nouvelle version d'Ettefah a aussi permis à de jeunes artistes de faire valoir leur talent, à l'instar de Mustapha Meratia, Malika Nejadi, Hocine Fares, Zakaria Akil, Bilal Benzouika, Sanaa Nechad et Bey Nacer. La scénographie et la musique sont quant à elle signées respectivement par Ali Hazati et Jalal Nezar Adnani. Cette oeuvre est encore à l'affiche du TRO le 27 juin prochain, avant l'entame de la tournée à la Maison de la Culture d'Aïn Témouchent (29 juin), puis au Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen (30 juin). Ettefah est écrite par Abdelkader Alloula en 1992 dans le sillage de sa célèbre trilogie composée de Lagoual (les dires, 1980), El-Ajouad (les généreux, 1985) et El-Lithem (le voile, 1989). Le programme d'animation élaboré par la direction du TRO pour ce mois de ramadhan comprend d'autres spectacles de théâtre, d'humour, et de musique avec une soirée flamenco proposée par la fondation espagnole Casa Patas.

APS

DE LA SPLENDEUR DE RAMADAN

Chers amis,
C'est avec joie et allégresse que nous, musulmans que nous sommes, devons accueillir notre invité d'honneur, le mois de ramadan, mois de jeûne, de piété et de sacrifice. Cet invité nous propose une thérapie des plus exemplaires pour le corps et l'esprit. Il nous garantirait, à chacun, si nous acceptions son offre avec amour et clairvoyance, de renforcer sa foi envers son Seigneur Allah, le Puissant, le Miséricordieux, d'effectuer son autocritique en toute âme et conscience et d'évaluer ses rapports vis-à-vis de sa personne, de sa famille, de ses proches et de tous ses semblables, envers lesquels il doit observer des droits et des devoirs. Ce mois de jeûne nous garantit, par conséquent une vie matérielle et spirituelle paisible, grâce à la mortification du moi, laquelle érige le commun des mortels en une personnalité angélique par le repos de la conscience qu'elle lui procure, et par l'immunité qu'elle lui assure.

Par cheikh
Mohamed-Tahar Badaoui

4ème partie



Par ailleurs, en cas de doute sur la prononciation, la syntaxe, le sens ou le bon usage d'un mot, on avait une référence stable : la poésie qui restait aux yeux de la tradition prophétique source de sagesse et reflet de la sensibilité humaine. La poésie fut à cet égard durant les temps préislamiques très vénérée par ses adeptes, doués d'une éloquence orale remarquable, au point que l'on organisait pour ce faire des concours d'élocution au sein des foires spécialisées, auxquelles s'acheminaient les poètes des différentes tribus.

C'est ainsi que le poète enraciné dans les vertus se mettait au diapason de sa tribu et usait de sa muse pour défendre les honneurs de ses proches, s'exprimer, en temps de paix comme en temps de guerre, sur tous les problèmes de la vie tribale, et pour mener un combat acharné contre toutes formes de vice, d'injustice, etc.

Du temps du Prophète, salut divin sur lui, notamment durant la période médinoise, le poète fut le bouclier du Message divin et, en quelque sorte, l'organe suprême de la communication de la culture, de l'information et même de la défense. En effet, dans la bataille de Badr, le saint Prophète demanda à son compagnon Hassan Ibn Thabet, chevalier de l'éloquence, de lutter à ses côtés par la poésie et lui dit : «Lance-leur des piques et dénigre-les (en parlant de ses ennemis quraychites) et l'Esprit t'en sera le soutien.» (c'est-à-dire le soutien de la Grâce divine ou de l'Ange Gabriel).

Cette frange de poètes ne saurait être assimilée à ceux qui, par leurs poèmes, errent çà et là, sans finalité utile et ne font guère ce qu'ils disent. Il s'agit en fait de poètes vertueux auxquels le saint Coran rend hommage à la fin de la sourate dite «Les Poètes» ou As-Shu'arâ que voici : «A l'exception de ceux qui croient en Dieu, font de bonnes œuvres, invoquent très souvent Allah, et triomphent après qu'ils aient été attaqués. Et les injustes sauront le revirement qu'ils éprouveront». Par conséquent, on peut, en cas de difficultés linguistiques, se rapporter à la poésie qui reste, grâce à la pureté de la langue dont elle est couronnée, la source référentielle des Arabes.

Quoi qu'il en fut, il fallait se mettre d'accord sur un critère linguistique pour éliminer toute équivoque de sémantique. C'est dans le parler de La Mecque que le saint Coran fut révélé. Or, le parler des Quraychites avait, pour des raisons géographiques, historiques, culturelles et commerciales, fait non seulement des emprunts aux dialectes des autres tribus, qu'on retrouve dans le texte coranique, mais encore à l'hébreu, au nabatéen, au persan, au byzantin, à l'amharique (langue de l'Ethiopie) et même au berbère et au zanzibarien. Or, lorsqu'on procéda à la première recension du saint Coran sous le califat d'Abou Bakr, deux ans à peine après la mort du Prophète (année 10 de l'hégire – 632 grégorien) et à la recension définitive (année 35/h – 656/g), il fut décidé que la parole des Quraychites, c'est-à-dire de La Mecque, avait pour l'établissement officiel du saint Coran, en cas d'amphibologie (ambiguïté ou double sens par rapport à un sens donné), une priorité exclusive. Mais le consensus sur la sémantique n'était pas le seul préalable à définir pour lever le voile sur certains vocables et certaines allusions historiques du saint Coran. Il y fut question de prophètes bibliques, de personnages historiques tels Alexandre le Grand, de peuplades antiques anéanties telles 'Ad et Thamûd, de persécutions par les chrétiens de l'Arabie du Sud (Royaume yéménite), des Pharaons, des tribulations des Israélites, sans compter les mentions de concepts religieux, étrangers à la mentalité des idolâtres et sur lesquels seuls les doctes personnages versés dans les Ecritures judéo-chrétiennes pouvaient renseigner, à défaut du Prophète lui-même, auquel il avait été prescrit d'expliquer aux hommes le Message divin.

Ses compagnons, son entourage, les nouveaux convertis l'interrogeaient avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne pouvaient se fier à leurs connaissances personnelles ni à leurs seules aptitudes.

Le saint Coran met lui-même en garde les fidèles contre les suppositions infondées, les questions superflues, les conjectures qui faussent bien souvent la vérité et constituent, par-là même, une source de péchés (sourate dite «Jonas » ou Yûnus verset 36).

Aussi, dès le début de l'Islam, le tafsir (commentaire ou interprétation du saint Coran) devint-il un terme technique désignant l'exégèse. Les premiers questionneurs zélés, de plus en plus nombreux, étaient d'abord les proches parents du Prophète, que Dieu le bénisse et le comble de Sa Grâce, en particulier ses deux cousins : l'éminent imam Ali Ibn Abi Talib (gendre de l'Envoyé de Dieu et futur 4e calife) et Abdullah Ibn Abbas, qu'il avait tous deux recueillis chez lui. Ils furent témoins de toutes les phases de la prédication et reçurent en premier lieu son enseignement.

Témoins et questionneurs furent aussi des compagnons du Prophète qui avaient partagé son sort dès le début de la Révélation et qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire triompher l'Islam sur le polythéisme, tels Abou Bakr, Omar, Othman, Talha, Zubeïr, Saâd, Saïd et tant d'autres encore. Certains parmi ces derniers furent, sa vie durant, ses gardes du corps, ses serviteurs ou ses familiers ; ce fut le cas de Abdullah Ibn Messaoud, Ubay Ibn Kâb, Abou Houraïra, etc. Non seulement ils étaient au courant de la Révélation, de l'enseignement et des propos du Prophète à ce sujet, mais encore des moments, des lieux et des circonstances de la révélation des versets. Les précisions qu'ils fournirent à ce sujet donnèrent naissance à une discipline qui sera alors, et ultérieurement, une source d'information pour le tafsir, connu sous le titre de «Causes de la Révélation».

A la connaissance des causes et des circonstances de la Révélation devait s'ajouter une autre discipline, devenue classique en matière de droit et de théologie : l'abrogation de certains versets et leur remplacement par d'autres versets au cours de la transmission du Message divin par le Prophète lui-même. C'est à cela que le saint Coran fit allusion dans la sourate dite «La Vache», verset 106 : « Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ? ». Cette discipline devait contribuer à l'éclairage de l'exégèse, comme source d'information.

Mais si l'on pouvait à la rigueur résoudre le problème de la forme, au point de vue langue, contexte historique, circonstances et déroulement de la Révélation, une autre difficulté, et non des moindres, devait être aplanie, liée, celle-là, au passage d'un climat et d'un milieu idolâtres, à l'instauration d'un milieu monothéiste tout nouveau. Il fallait, à cet effet, gloser et développer certains points ayant une grande importance dogmatique, juridique et rituelle.

Force fut de mettre à contribution le saint Coran dont beaucoup de versets expliquent ou complètent d'autres versets ; c'est le cas de ceux ayant trait à la création de l'Univers, à l'origine de la vie, à l'apparition de l'homme sur terre, à la vocation de celui-ci, à son errance, à sa nature ingrate, au devenir et à la fin du monde, au Paradis, à l'Enfer, à la bonne action, aux péchés ; des versets d'importance prophétologique, surtout ceux concernant les «ahl al'azm» ou prophètes missionnaires, tels Noé, Abraham, Moïse, Jésus, ou de ceux qui avaient gravité autour de chacun de ces prophètes comme Haroun (frère de Moïse), la Mère Virginale (Sainte Marie), les apôtres de Jésus, etc.

On fit évidemment appel aux autres sources monothéistes. Théoriquement, les Ecritures antérieures, la Torah et l'Evangile, en la foi desquels le saint Coran avait fait ainsi pour le musulman une obligation dans la sourate dite «La Vache», verset 4 : «Ceux qui croient à ce qui t'a été descendu (révélé) et à ce qui a été révélé avant toi, et qui croient fermement à la vie future», pouvaient fournir une information aussi abondante que détaillée.

Mais cette source fut, tout au moins au début, récusée. Le saint Prophète, salut divin sur lui, avait dit en ce sens : «Lorsque les juifs et les chrétiens vous entretiennent de leurs Ecritures, ne considérez guère leurs propos, ni vrais ni mensongers.»

(A suivre)
M-T. B.

Jeûner, oui mais…

(1re partie)

A l'instar de la prière, qui en scandant le rythme de la journée du croyant, est une réaffirmation permanente du lien qui unit la créature à son Créateur, il n'est pas inutile, alors que nous accueillons le mois béni du ramadan, de se pencher plus particulièrement sur cet autre pilier de l'Islam s'inscrivant dans un cycle non plus quotidien mais plutôt annuel, et dont l'accomplissement, bien que plus ponctuel, n'en a pas moins une valeur inestimable aux yeux d'Allah, à savoir le jeûne.

Jeûner en arabe signifie «s'abstenir», «se retenir de…»

Appliqué à la religion, jeûner a pris le sens de renoncer, par piété, à boire, à manger, à avoir des relations sexuelles et à approcher tout ce qui est considéré comme étant susceptible de rompre le jeûne, depuis l'apparition de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Le jeûne n'est pas quelque chose de nouveau. Personne ne sait exactement à quels descendants d'Adam (Que la paix soit sur lui) le jeûne a été prescrit. Mais nous savons que c'était une pratique commune à tous les prophètes. Ainsi, Moussa (Moïse) et Aïssa (Jésus) (Que la paix soit sur eux) avaient pour habitude de jeûner 40 jours. Daoud (Que la paix soit sur lui) jeûnait un jour sur deux. Avant la Révélation, le Prophète Mohammed (QSSSL), pour sa part, avait pour habitude de jeûner 3 jours par mois. Le jeûne a donc été prescrit à la communauté musulmane comme il l'a été aux peuples précédents. Dieu dit : «Croyants ! Le jeûne vous est prescrit, comme il l'a été aux confessions antérieures. Ainsi atteindriez-vous à la piété.»

Tout(e) musulman(e) pubère et disposant de toutes ses facultés mentales est dans l'obligation d'effectuer le jeûne du mois de ramadan. Les seules personnes devant obligatoirement s'abstenir de jeûner sont :



- La femme pendant ses périodes de menstrues ou de lochies. Dans Sahih El-Boukhari, Abou Saïd a rapporté :

«Le Prophète a dit : «N'est-ce point la vérité que les femmes ne prient pas et ne jeûnent pas en période de menstrues?»»

- La personne atteinte de folie

Par ailleurs, les personnes pouvant s'abstenir de jeûner sont :

- Le voyageur, si la distance parcourue ne le permet pas (le critère est le même que pour la réduction des rakates de la prière).

DIEU DIT : «Et quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous complétiez le nombre et que vous proclamiez la Grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants !»

- La personne malade ou très âgée, craignant pour sa santé

- La femme enceinte et celle qui allaite, si elles craignent pour leur santé et/ou celle de l'enfant.

Loin de se réduire à l'abstinence alimentaire, le jeûne exige de l'homme la mobilisation de tout son être. Il affirme ainsi la prédominance de la croyance sur l'instinct. Il passe du stade animal, dominé par ses instincts au statut d'humain croyant, guidé par son intellect et ayant délibérément choisi de se soumettre au Créateur de l'Univers.

L'école du jeûne est sans équivalent et doit amener à faire taire en chacun la tendance à la domination des autres, l'ostentation, la crainte d'autre que Dieu et toutes les formes insidieuses de l'appel du diable, seul véritable ennemi du genre humain. Abou Hourayrah rapporte que l'Envoyé d'Allah (QSSSL) a dit : «Beaucoup de jeûneurs n'obtiennent rien d'autre de leur jeûne que la faim, et beaucoup de ceux qui font la prière de la nuit n'ont en échange que la fatigue du sommeil.»

En effet, au moment de *l'iftar*, nous avons pris l'habitude de remplir nos estomacs pour compenser notre manque de nourriture, de même qu'au *sohour*, en prévision du jour à venir, augmentant ainsi notre consommation habituelle. Certains même se ruent sur la nourriture au moment de l'iftar à tel point qu'ils ne trouvent plus le temps de faire des invocations et qu'ils en oublient même de faire le doua' suivant : «Allahoumma laka soumtou wa bika aamantou wa alaïka tawakkaltou wa alaa rizqika aftartou.» (Ô Allah, c'est pour Toi que j'ai jeûné, c'est en Toi que je crois et c'est en Toi que je place ma confiance et par la portion que Tu m'as assignée, je romps mon jeûne) ; ou encore «*Allahoumma inni as'alouka bi rahmatikal lati wa siâate koulla chay'in an taghfira li*» (Ô Allah, je Te demande, par Ta Miséricorde qui englobe tout, de me pardonner)

Pourtant, il est bien dit que le *doua'* du jeûneur au moment de *l'iftar* est accepté. Le Prophète dit à ce sujet : «L'invocation de celui qui jeûne sera exaucée chaque fois qu'il rompt son jeûne.» **(A suivre)**

HADITH QOUDOUSSI

D'APRÈS ABOU HOURAYRA (qu'Allah l'agrée), le Prophète a dit :

Allah dit : «Si Mon serviteur aime à Me rencontrer, J'aime à le rencontrer, s'il déteste Me rencontrer, Je déteste le rencontrer.

« [Explication prophétique de ce hadith sacré : celui qui aime rencontrer Allah, Allah aime le rencontrer; et celui qui déteste rencontrer Allah, Allah déteste le rencontrer. Aïcha (qu'Allah l'agrée) dit : Ô Prophète d'Allah, est-ce que c'est à cause du dégoût de la mort, puisque nous détestons tous la mort ? Le Prophète dit : Ce n'est pas cela, mais plutôt le fait que le croyant, lorsqu'il reçoit des nouvelles de la miséricorde d'Allah, de Son approbation, et de Son Paradis, il aime à rencontrer Allah et Allah aime à le rencontrer ; mais quand un mécréant reçoit des nouvelles de la punition d'Allah et de Son mécontentement, il déteste rencontrer Allah, alors Allah déteste le rencontrer].»

(Rapporté par El-Boukhari et Malik. La version prophétique est rapportée par Mouslim)

RAPPEL

En entrant au marché

لا إله إلا الله وحده لا شريك له، له الملك وله الحمد، يحيي ويميت
وهو حي لا يموت، بيده الخير وهو على كل شيء قدير

«IL N'Y A D'AUTRE divinité qu'Allah Unique, sans associé. A Lui la royauté, à Lui la louange, Il donne la vie et donne la mort. Il est vivant et ne mourra jamais. Le bien est dans Sa main et Il est capable de toute chose.»

Hadith

SELON AL MOUGHYRA IBN Sho'ba, le Messager de Dieu a dit: «Moïse demanda à son Seigneur: ''Comment sera celui qui occupera le plus bas degré du Paradis ?'' Il dit : ''C'est un homme qui viendra après que tous les gens du Paradis y auront été introduits. Dieu lui dit: ''Entre au Paradis''. Il dit : ''Seigneur ! Comment est-ce que j'y entre alors que les gens ont déjà occupé leurs places et reçu les biens qu'on leur y avait préparés ?'' On lui dit : ''Serais-tu satisfait d'avoir un royaume égal à celui de l'un des rois du bas monde ?'' Il dit : ''Seigneur ! J'accepte.''

Il dit : ''Tu as cela ainsi qu'un autre pareil et un troisième et un quatrième…'' Il dit au cinquième : ''Seigneur ! J'accepte.'' Il dit : ''Tu as tout cela et dix fois plus encore. Tu as aussi tout ce que ton âme désire et tout ce qui fait le délice de tes yeux.'' Il dit : ''Seigneur ! J'accepte.

'' Moïse dit : ''Seigneur ! Comment sera alors celui qui aura la plus haute position ?'' Il dit : ''Ceux-là sont ceux que J'ai voulus pour Moi-même.

J'ai planté de Ma propre Main l'arbre des honneurs qu'ils recevront et J'ai placé sur lui un cachet. Ainsi, nul œil ne le voit, nulle oreille n'en entend parler et nul cœur d'humain ne se l'imagine.''

QUALITES DU PROPHETE

La sincérité

DIEU NOUS DIT : «Croyants ! Répondez à l'appel de Dieu ainsi qu'à celui de Son Messager, quand ce dernier vous invite à ce qui vous procure vie !»

Le Prophète (QSSSL) a dit : «''Voulez-vous que je vous indique les plus grands péchés ? '' Nous dîmes : ''Certes, oui.'' Il dit : ''Ce sont le fait d'associer un autre à Dieu, de ne pas respecter la piété filiale et de tuer une personne''. Alors qu'il était adossé en disant cela, il se redressa et dit : ''Mais c'est surtout le mensonge.'' Il n'a cessé de le répéter au point que nous nous sommes dit : ''Pourvu qu'il s'arrête''» (El-Boukhari)

C'est dire que la sincérité n'est pas une qualité insignifiante, c'est une grande vertu. Dieu le Tout Puissant dit : «Mentionne Ismail dans le Livre : il était sincère en promesses, ce fut un apôtre et un prophète, il ordonnait à sa famille la prière et l'aumône. Il était agréé par son Seigneur.» (Sourate Meriem, versets 54-55)

L'envoyé de Dieu a dit : «Attachez-vous à la véracité, car la véracité conduit au bien et le bien conduit au Paradis. L'homme ne cesse d'être véridique et de s'attacher à la véracité jusqu'à qu'il soit considéré comme un juste auprès de Dieu. Méfiez-vous du mensonge, car le mensonge mène à la débauche, et la débauche mène à l'enfer. Le serviteur ne cesse de mentir et de rechercher le mensonge jusqu'à qu'il soit inscrit comme menteur auprès de Dieu.» (El- Boukhari)

En effet, l'islam recommande d'enraciner la vertu de la véracité dans l'âme des enfants pour qu'ils l'intériorisent dans tous leurs gestes et paroles.

Asma bent Zayd rapporte : «J'ai dit : «Ô Envoyé de Dieu ! Si l'une de nous dit, au sujet de quelque chose qu'elle apprécie, qu'elle ne l'aime pas, doit-on qualifier son attitude de mensonge ? Il lui dit : ''Le mensonge est toujours inscrit comme mensonge, au point que le petit mensonge est inscrit comme tel.'' Notre Prophète (QSSSL) était connu parmi les siens comme une personne sincère, même les polythéistes l'attestaient. Lors de la proclamation de l'islam en public, le Prophète (QSSSL) monta à As-Safa et cria : «Hé ! Bani Fihr ! Hé ! Bani Ady !» Ils s'assemblèrent et ceux qui ne pouvaient pas venir à son appel envoyèrent quelqu'un pour voir de quoi il s'aggissait. Il leur dit : «Si je vous annonçais que des cavaliers se préparent à lancer une attaque contre vous, me croiriez-vous ?» «Tu ne nous as jamais menti», lui répondirent-ils. Le Prophète (QSSSL) répliqua : «Je vous avertis que vous êtes menacés d'un châtiment douloureux.»



NDLR : Où sommes-nous de cette noble qualité, nous qui manquons souvent de sincérité à l'égard d'autrui mais aussi du Seigneur des mondes.

Le mensonge fait partie des péchés de la langue. C'est dire une chose contraire à la réalité, délibérément, c'est-à-dire en sachant que l'information qu'on donne est fausse. Le mensonge est interdit, que ce soit en étant sérieux ou en plaisantant. Certes, le Prophète a dit : «Le mensonge n'est sain ni en étant sérieux, ni en plaisantant.» (Rapporté par El-Bayhaqui) Beaucoup de choses relevant des péchés de la langue entrent dans la catégorie du mensonge, comme le serment mensonger, le faux témoignage, attribuer mensongèrement des paroles à Allah et à Son Messager…

Jamais le Prophète (QSSSL) n'a menti. Un jour, une vieille dame vint le voir et lui demanda si elle rentrerait au Paradis. Il lui répondit que les personnes âgées ne rentreraient pas au Paradis. La vieille femme se mit à pleurer, et le Prophète (QSSSL) d'ajouter que les vieilles femmes seront de jolies demoiselles au Paradis. Il n'avait pas menti. Que dire lorsque, de nos jours, le mensonge est devenu familier, comme une deuxième nature. Beaucoup mentent pour rien d'où l'expression : «Il ment comme il respire.»

A longueur de journée, la vérité est travestie pour échapper à une punition, pour être apprécié, pour régler un problème, pour obtenir un avantage… et la liste est interminable.

Combien triche-t-on, la journée durant, avec les parents ou le mari (mensonge sur les horaires de sortie ou de rentrée, sur la manière dont s'est déroulée la journée); avec le patron au travail (pointage, absences, dénigrement du travail des autres sans fondement, congés de maladie fictifs, etc.), dans les administrations (faux témoignage, comme signer des attestations de non-activité et de non-mariage dans les APC à un(e) inconnu(e) ; à soi-même alors qu'on travaille déjà ou qu'on est marié, et ce pour toucher une pension ; gonfler sa fiche de paie pour obtenir, par exemple, un véhicule ; faire de fausses déclarations pour éviter certains ''désagréments''…), avec son voisinage, avec le commerçant du coin, avec ses amis, etc. Les exemples sont trop nombreux à citer.

D'aucuns diront que ce ne sont pas de gros mensonges, mais il nous faut savoir qu'avec une brindille + une brindille + une brindille + une brindille…, on allume un brasier. Il ne faut jamais, au grand jamais, minimiser nos mensonges, car un mensonge reste un mensonge quelle que soit son ampleur. Et puis, si l'on peut duper les gens ici-bas, qu'en est-il de Celui qui nous observe ? Il arrive même que des personnes mentent au point de se persuader que ce qu'elles disent est vrai. Et les gens, souvent, la croient. Pas étonnant puisque c'est-là l'un des signes mineurs de la fin du monde, à savoir : celui qui ment est élevé au rang des personnes sincères et celui qui dit vrai est désavoué. Le monde à l'envers, vous ne trouvez pas ? Qu'importe, l'essentiel c'est de toujours dire la vérité en toute circonstance.

A MEDITER

Le bol en bois

Un vieil homme fragile s'en alla demeurer avec son fils, sa belle-fille et son petit-fils de quatre ans. Les mains du vieil homme tremblaient, sa vue était embrouillée et sa démarche chancelante.

La famille était attablée ensemble pour le repas. Mais la main tremblante de grand-père et sa mauvaise vue rendaient le repas peu agréable. Les pois roulaient par terre, lorsqu'il prenait son verre, le lait se renversait sur la nappe. Ce qui mettait en colère le fils et la belle-fille.

- «On doit faire quelque chose avec papa», dit le fils. «Nous en avons assez du lait renversé, des bruits lorsqu'il mange et de ramasser la nourriture sur le plancher.» Alors, le fils et sa femme mirent une petite table dans le coin. C'est là que grand-père ira manger pendant que le reste de la famille sera à la grande table. De plus, puisque que grand-père a cassé quelques assiettes, dorénavant, il mangera dans un bol en bois.



Lorsque la famille regardait dans le coin, quelquefois, ils pouvaient apercevoir une larme sur les joues de grand-père qui était assis tout seul. En dépit de cela, les seuls mots que le couple avait pour grand-père exprimaient la colère et les reproches lorsque lui échappait une fourchette, ou qu'il renversait sa nourriture par terre. Le jeune garçon de quatre ans regardait tout cela en silence. Un soir avant le souper, le père remarqua son fils qui jouait dans son atelier et il nota des copeaux de bois sur le plancher. Il demanda gentiment : - «Qu'es-tu en train de fabriquer ?»

Aussi gentiment, le fils répondit : - «Ah ! Je fais un bol en bois pour toi et maman pour manger lorsque je serai grand !»

Les parents furent tellement surpris par ces paroles qu'ils furent incapables de parler.

Et puis, quelques larmes coulèrent sur leurs joues. Ils ne disaient rien mais ils savaient ce qu'ils devaient faire. Ce soir là, le fils pris grand-père par la main et l'amena gentiment à la table familiale.

Pour le reste de ses jours, il mangea ses repas avec la famille, et le fils et sa femme ne se mettaient plus en colère lorsqu'une fourchette échappait à grand-père, ou qu'il renversait son lait ou salissait la nappe.

La conjecture et l'espionnage

ALLAH DIT : «Ô vous qui avez cru ! Evitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas.»

(Sourate El-Hujurat, verset 12)

Ce noble verset nous recommande donc d'éviter les conjectures, parce que cela suscite le péché ; il interdit aussi l'espionnage. On entend ici par espionnage le fait de scruter les défauts des gens, et cela ne découle que de la mauvaise présomption.

Le Prophète a dit : «Méfiez-vous des conjectures, la conjecture est en effet le langage le plus mensonger; ne tâtonnez pas, n'espionnez pas, ne vous enviez pas, et ne vous haïssez pas mutuellement. Soyez - ô serviteurs d'Allah - des frères.» Le commandeur des croyants, Omar ibn El-Khattab, a dit : «Aie toujours une bonne présomption (housn edhan) quant au mot qui sort de la bouche de ton frère croyant, tant que tu trouves à cela une issue dans le bien.

« (Rapporté par Ibn Kathir dans l'exégèse du verset de la sourate El-Hujurat) Bakr ibn Abdallah El-Mouzani a dit, comme il est rapporté dans sa biographie dans Tahdziïbout Tahdzib : «Garde-toi d'une parole qui, juste, ne te vaut aucune récompense, et fausse, te chargera de péchés : il s'agit de la mauvaise conjecture envers ton frère.»

Abou Qalaba, Abdoullah Ibn Zayd El-Journi a dit, comme cela est rapporté dans El-Hilya de Abou Nouaim : «Si tu apprends au sujet de ton frère quelque chose que tu détestes, efforce-toi de lui trouver une excuse. Si tu ne lui trouves pas d'excuse, dis dans ton for intérieur : ''Peut-être que mon frère a une excuse que je ne connais pas.''»

Soufian Ibn Houssayn a dit : «J'avais parlé en mal d'un homme auprès de Iyyas Ibn Mouawiya ; il me dévisagea et me demanda : «As-tu pris part à la bataille contre les Romains ?» - «Non», répondis-je. Il demanda encore : «Et contre les Sind, les Indiens et les Turcs ?» - «Non», répondis-je. Il dit alors : «Comment se fait-il que tu épargnes les Romains, les Sind, les Indiens et les Turcs, mais que tu n'épargnes pas ton frère musulman ?» Soufian dit : «Après cela, je ne me suis plus jamais comporté de la sorte.» (Al Bidaya wa An-Nihaya, d'Ibn Kathir) Combien excellente est cette réponse d'Iyyas ibn Mouawiya, qui était célèbre pour son intelligence ! Cette réponse illustre on ne peut mieux sa sagacité.

Abou Hatim ibn Hibban Al-Basti a dit dans Rawdat oul Ouqala : «Il est du devoir de celui qui est doué de raison de s'attacher à la bonne foi en cessant de scruter les défauts des gens, et en s'occupant plutôt à remédier à ses propres défauts. En effet, celui qui s'occupe de ses défauts au détriment des défauts d'autrui donne du repos à son corps et ne fatigue pas son cœur.

A chaque fois qu'il voit un défaut chez lui, il lui est facile de voir son pareil chez son frère, alors que celui qui s'occupe des défauts des gens au détriment de ses défauts personnels, son cœur s'aveugle, son corps se fatigue et il lui devient impossible d'abandonner ses propres défauts.» Il a également dit : «L'espionnage fait partie des branches de l'hypocrisie, de la même manière que la bonne présomption fait partie des branches de la foi. L'homme raisonnable a une bonne présomption vis-à-vis de ses frères, il se concentre sur ses angoisses et ses amertumes, tandis que l'ignorant a une mauvaise présomption vis-à-vis de ses frères et ne réfléchit pas sur ses propres crimes et défauts.»



Le témoignage de foi ou la Chahada

« Sauf celui qui a témoigné qu'il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah, en sachant de leurs coeurs la signification de ce que leurs langues ont prononcé ». Donc, celui qui dit cette parole tout en accomplissant des actes d'adorations pour d'autres qu'Allah , comme pour la demande, le sacrifice, le voeu, la demande de secours, la confiance, le repentir, l'espérance, la peur, l'amour et autres, parmi les adorations qui ne sont faites que pour Allah, sera alors un polythéiste même s'il prononce « lâ ilâha illâ Allâh ».

La parole « lâ ilâha illâ Allâh » n'est pas un nom sans signification, ou une parole sans vérité, comme pourraient penser certains qui croient que prononcer cette parole suffit ; mais c'est un nom qui a une grande signification, et la plus importante est le refus d'adorer tout ce qui est autre qu'Allah, et s'en remettre complètement à Allah, avoir confiance en Lui, Le craindre, mettre notre espoir en Lui, et ne demander qu'à Lui ; donc, celui qui croit sincèrement en « lâ ilâha illâ Allâh » et le met en pratique, ne demande qu'à Allah , ne cherche le secours que d'Allah seulement, n'a confiance qu'en Allah, il n'a pas d'espoir en dehors d'Allah, il ne sacrifie que pour Allah, il n'adore pas autre qu'Allah, et renie tout ce qui adoré en dehors d'Allah.

Allah a dit : { Dis : J'ai reçu l'ordre d'adorer Allah en lui vouant un culte entier et exclusif. J'ai aussi reçu l'ordre d'être le premier des musulmans } { Dis : Je crains, si je désobéissais à mon Seigneur, les tourments d'un très grand jour } [Sourate 6 - Verset 15]

La parole « lâ ilâha illâ Allâh » est la parole de l'unicité d'Allah pure et la croyance claire, avec laquelle les âmes sortent de l'obscurité de l'ignorance, s'élèvent au-dessus de l'idolâtrie, et sont purifiées de l'impureté des mauvaises croyances et des illusions.

Celui qui croit en l'unicité d'Allah et réalise la vraie signification de la parole « lâ ilâha illâ Allâh » a le coeur attaché à son Seigneur, il obéit à Ses commandements, évite Ses interdictions, et toute sa vie est pour Allah ; Allah a dit : **{ Dis : « Ma prière, ma dévotion, ma vie et ma mort sont pour Allah, Seigneur et Maître des univers » }** [Sourate 6 - Verset 162]

La vie humaine ne peut être correcte, bonne et ne peut s'élever qu'avec « lâ ilâha illâ Allâhh » et son application durant toute la vie et dans tous les domaines. La communauté ne s'élèvera pas, ne sortira pas de ses problèmes et ne sera pas



dans une bonne situation jusqu'à ce qu'elle prenne ses conceptions et ses compréhensions de « lâ ilâha illâ Allâh » ; de même qu'elle n'obtiendra la gloire et le bonheur que lorsqu'elle mettra en pratique « lâ ilâha illâ Allâh » dans tous les domaines et qu'elle y sera soumise dans toutes les affaires de la vie. La parole d'unicité d'Allah veut dire que la communauté doit contrôler les âmes et leurs désirs, elle doit orienter la société en ce qui concerne ses transactions et ses organisations, elle doit dominer la vie dans tous ses domaines et ses activités ; les sociétés islamiques doivent se soumettre complètement à Allah et obéir à ses ordres.

Parmi les réalités de la parole d'unicité d'Allah, le fait que les organisations des musulmans dans les domaines de leur vie politique, sociale, économique et autres, doivent suivre les règles de cette religion, ses enseignements et ses buts. La parole d'unicité d'Allah oblige les musulmans à prendre les lois d'Allah et la Sounnah de son messager pour juger de leurs affaires et de leurs désaccords entre eux-mêmes, ainsi qu'entre eux et les non-musulmans ; Allah a dit : **{ Non ! Par ton Seigneur, ils n'auront pas cru jusqu'à ce qu'ils te prennent pour juge dans leur objet de dispute, puis qu'ils ne ressentent en eux-mêmes aucune contrariété du fait de ta sentence et qu'ils s'y plient en complète soumission }** [Sourate 4 - Verset 65]

Quand la communauté va-t-elle réfléchir sur sa situation et se réveiller de sa distraction ? Quand comprendra-t-elle qu'elle s'est fait du tort à elle-même en s'éloignant du chemin d'Allah et de son messager ? Quand des sociétés qui ont construit leur système économique sur les intérêts et ont organisé leur système juridique non pas sur les lois d'Allah mais au contraire sur des lois faites par les hommes, vont-ils se réveiller ? Jusqu'à quand vont-ils s'attacher à ce monde et rester plongés dans les passions, les plaisirs et les choses matérielles ? Le Prophète (QSSSL) a dit : « Que l'adorateur des dinars soit malheureux ! Que l'adorateur des dirhams soit malheureux ! … » [Rapporté par Al-Boukhari]

Les musulmans ont besoin de nos jours de ce qui peut leur faire retrouver la fierté de leur foi, la confiance en eux, et leur espoir en un avenir brillant dans lequel la parole d'Allah sera la plus haute, sa religion dominante et la parole des mécréants sera la plus basse. Donc, tous les musulmans doivent se sentir responsables ; et la première chose qu'il faut corriger est la croyance ; il faut la purifier des mauvaises compréhensions et des fausses conceptions ; il faut faire la différence entre ce qui est bon et mauvais, entre la Sounnah et l'innovation ; ainsi, les affaires de la communauté seront bien organisées, elle sera unie et elle retrouvera sa gloire : **{ Ceux qui ont cru et n'ont jamais troublé la pureté de leur foi par quelque injustice (association), ceux-là ont la sécurité et sont bien guidés }** [Sourate 6 - Verset 82]

Malgré la faiblesse et les facteurs de défaite de la communauté qui croit en l'unicité d'Allah, et malgré les tourments et les soucis, elle reste constante sur la vérité dans la croyance, les comportements et l'organisation de la vie. La communauté sait que malgré les crises et les malheurs qu'elle subit, ses enfants ne doivent pas douter de leur croyance concernant la véracité de leurs principes dans la foi en Allah et au message du messager d'Allah . Allah a dit : **{ Ils ne se sont nullement découragés à la suite de ce qui leur était arrivé sur le chemin d'Allah, n'ont pas faibli, n'ont pas abandonné la lutte et Allah aime les gens patients }** Et Allah a dit : **{ Ne faiblissez pas et ne soyez pas tristes. Vous êtes les supérieurs si vous êtes croyants. Si vous êtes patients et pieux leurs intrigues ne vous nuiront en rien }** [Sourate 47 - Verset 35]

La communauté qui croit en l'unicité d'Allah sait que les défaites et les malheurs qu'elle subit ne sont que des épreuves d'Allah, Allah a dit : **{ Oui et si Allah voulait, Il se vengerait d'eux Lui-même, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres; - " Afin qu'Allah purifie par l'épreuve ceux qui ont cru et anéantisse les mécréants }**

HADITH NAWAWI

Une explication de l'Islam, l'Iman et l'Ihsan.

Explication du Hadith 2

L'Imâm Mouslim dit : Vers la fin de sa vie, Abdullah Ibn 'Umar (le fils d'Umar Ibn Al-Khattab) a été informé par deux personnes qu'une nouvelle secte islamique était apparue en Irak. Ses membres sont nommés Al-Qadariah- car ils ont nié Al-qadar (destin). Alors Abdullah 'Ibn Umar a relaté ce Hadith qui mentionne le « qadar » comme étant l'un des piliers de l'Iman pour réfuter la fausse idée de cette secte.

Leçons :

Ce Hadith enseigne l' « adab » (l'éthique) à observer dans l'acquisition des connaissances:

* Nous devrions être propres et porter des vêtements soignés.
* Nous devrions nous asseoir correctement et au plus près de l'intervenant.
* Nous devrions poser des questions pour être mieux compris.
* Nous devrions chercher la connaissance auprès de la bonne source/autorité.

La méthode, pour chercher la connaissance, se fait en posant des questions :

* Le type de questions que nous posons devrait être pertinents - des questions qui conduiront à une compréhension convenable et aux bonnes actions.
* Poser de bonnes questions mènera à un meilleur apprentissage et enseignement. Car ceux qui sont présents quand les questions sont posées apprendront également des réponses - ainsi, l'interrogateur enseigne en même temps les autres.
* Quand on a demandé à Ibn Abbas, un des



plus grands disciples parmi les Compagnons, comment il a obtenu tant de connaissances, il a répondu : "Avec une langue investigatrice (c.-à-d. il a toujours posé des questions) et une attitude contemplative".

* Dans un grand nombre de Ahâdith, on remarque que le prophète, , lui-même commençait par poser des questions, avant de donner la réponse. Poser des questions prépare l'esprit /le cœur afin d'être attentif pour la réponse/l'apprentissage - et bien apprendre. Dans ce Hadith, il appelle Djibrîl "le questionneur" ce qui implique le plein accord du prophète avec cette méthode et son encouragement à poser des questions, spécialement, celles qui conduiront à acquérir le plus de connaissances.
* Dans le Qur'an lui-même, il y a plus de 1.200 questions - pour aboutir à différents objectifs – et notamment pour exciter l'esprit du lecteur et le forcer à raisonner sur ce qu'il/elle lit.

L'obligation de croire au Décret « Qadar » dans le bien comme dans le mal

Allah n'a créé personne pour le punir. Bien au contraire, Il a créé tout le monde pour qu'on L'adore. Il arrive cependant qu'Il inflige des épreuves dures à Ses serviteurs pour sonder leur foi, expier leurs péchés et élever leurs grades- Allah le Très Haut est trop juste pour forcer Son serviteur à Lui désobéir et le punir ensuite à cause de sa désobéissance. Les créatures désobéissent librement et méritent de ce fait un châtiment. Allah le Puissant le Majestueux dit : « ...Et ton Seigneur ne fait du tort à personne..... » (Qur'an,18:49) et : « Allah ne commande point la turpitude. Direz- vous contre Allah ce que vous ne savez pas?". » (Qur'an,7:28). (islam q&a)

Cette croyance se présente sous plusieurs point:

Le premier point consiste à croire que Dieu embrasse toute chose de Sa connaissance, de façon globale et détaillée, dans le passé et dans le futur.

Le deuxième consiste à croire que Dieu a écrit sur la Table gardée « Al Lawh al Mahfuz » les destinées de toutes choses jusqu'à l'arrivée de l'Heure (de la résurrection)avant de créer les cieux et la terre de cinquante mille ans, en effet, ce qui a été décidé qu'il arrivera à l'homme ne saurait le manquer, et ce qui n'a pas été décidé à son propos ne saurait l'atteindre. .

Le troisième : c'est le fait de croire que tout ce qui se passe dans l'univers est sous Sa volonté souveraine, rien n'échappe à Sa volonté Le quatrième consiste à croire que Dieu a créé toute chose qu'il s'agisse de la descente de la pluie, la poussée des plantes, ou des actes des hommes et des autres créatures, ces actes-là sont créés par Dieu, l'acte fait par l'homme provient de la volonté et de la puissance qui sont des attributs de cet homme-là, or l'homme lui-même et ses attributs sont créés par Dieu.

La guidance et l'égarement

Allah est Adil (juste) ainsi Il nous a créés dans cette vie pour nous tester. Ce que nous faisons dépend de notre propre volonté et capacité, nous sommes responsables des choix que nous faisons.

En ce qui concerne la guidance et l'égarement, la guidance « hidayah » est un cadeau « rahmah » d'Allah.

C'est Allah qui nous a créés et nous a donné l'esprit afin que nous puissions distinguer entre le vrai et le faux jusqu'à une certain point. C'est Allah qui nous a pourvu de la « fitrah » pour que nous aimions la vérité et le bien et que nous ayons de l'aversion envers le mal et la transgression, C'est Allah qui nous a donné la capacité et le pouvoir d'agir.

C'est Allah qui a envoyé des Messagers avec un Message pour nous guider dans les différents aspects de notre vie, qui sont hors d'atteinte de notre entendement. Ainsi quand la guidance nous vient, c'est un bienfait (une bonté) d'Allah. Quant à l'égarement, c'est notre faute.

Quand nous faisons de mauvais actes, c'est de notre propre volonté et disposition. Ceux qui s'éloignent de la guidance le font parce qu'ils veulent s'en éloigner, c.-à-d. ils choisissent de ne pas être guidés. Ils se sont égarés parce qu'ils sont arrogants - ils refusent d'écouter.

Sbaa laaroussa



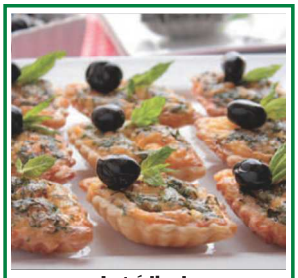
Ingrédients

- 1 mesure d'huile
- Une 1/2 mesure de beurre fondu et refroidi
- Un 1/4 de mesure de lait
- Un 1/4 de mesure d'eau de fleur d'oranger
- Zeste d'un gros citron
Vanille
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 mesure de semoule très fine
- Farine selon le besoin
- Pistaches ou autres pour décorer
- Du miel tiède

Les étapes

- Dans un saladier, mettre le lait, l'huile, le beurre et l'eau de fleur d'oranger.
- Bien mélanger le tout avec un fouet.
- Ajouter le zeste de citron, la vanille et la levure.
- Rajouter la semoule, ensuite la farine petit à petit, jusqu'à obtention d'une pâte ni trop dur ni trop molle.
- Faites des petites boulettes d'une grosseur d'une noix, ensuite faites des petits boudins.
- Piquez vos boudins avec les pistaches.
- Décorer avec la pince a nakache selon votre goût.
- Faites cuire au four jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
- Retirer du four et trempez directement dans le miel tiède.
- Décorer avec les pistaches concassées.

Tartelettes fromage œuf



Ingrédients

- Pâte feuilleté
- 3 gros œufs
- 50 gr de fromage râpé
- 50 gr de fromage vache kiri
- 2 cuillères à soupe de persil très finement ciselé
- Sel
- Poivre

Les étapes

- Étaler la pâte feuilletée a une épaisseur de 3 mm, et couvrir les fonds de vos moules avec.
- Mettre dessus un peu de fromage vache kiri, fromage râpé, et persil.
- Légèrement battre les œufs en omelette, saler et poivrer.
- Verser dans chaque moule l'équivalent de 2 cuillères à soupe d'œuf.
- Faites cuire au four préchauffé à 180 degrés pendant 20 à 25 minutes.

Djari bel frik



Ingrédients:

- Des morceaux de viande d'agneau
- 1 morceau de poulet
- 1 gros oignon
- 1 branche de céleri
- 1 petit bouquet de coriandre
- 400 gr de tomates fraîches ou pelées en boite
- 5 gousses d'ail
- 1/2 verre de frick (mon verre est de 200ml)
- 1 càs de concentré de tomate
- 1 càs de s'men végétal
- 2 càs d'huile végétale
- Sel, poivre noir, coriandre en poudre et piment doux

Préparation:

- Dans une grande marmite, faire revenir la viande d'agneau et le poulet avec le s'men, l'huile, le sel, une pincé de poivre noir, 1 càc de coriandre et 1 càc de piment doux.
- Arroser avec 1/2 verre d'eau chaude et laisser revenir 5 minutes
- Ajouter l'oignon râpé, l'ail écrasé et la coriandre ciselé (utilisez les branches, ils donneront plus de goût et laisser les feuilles pour la fin), la branche de céleri coupée, le concentré de tomate et laisser revenir 20 minutes sur feu doux
- Arroser alors d'1 litre et demi d'eau chaude et porter à ébullition
- Quand la viande est bien cuite, incorporer les tomates râpées si vous utilisez la fraîche et entières ou coupées si vous utilisez celles en boite Laisser encore sur feu quelques 10 minutes, retirer la viande puis passez le tout à la moulinette
- Remettre le bouillon obtenu dans la marmite, laver le frick plusieurs fois pour le débarrasser de la poussière et le joindre au bouillon en ébullition. Laisser cuire environ 30 minutes en remuant souvent car il colle Émietter les viandes et les joindre aussi
- Ajouter encore de la coriandre fraîche ciselée à la fin de cuisson.

Cœur d'agneau saute



Ingrédients

- 6 cœurs d'agneau de tailles moyennes
- 1 gros oignon ou 2 petits très finement coupés
- 4 gousses d'ail râpées
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1 cuillère à café de curcuma
- 2 cuillères à café de coriandre moulue
- 1/2 cuillère de piment rouge fort en poudre
- 1 cube de bouillon de votre choix
- 1/2 bâton de cannelle
- 2 clous de girofle
- 2 feuilles de laurier
- 2 cuillères à soupe de vinaigre
- Du persil et du citron pour décorer

Les étapes

Dans une cocotte-minute, faites chauffer l'huile et rajouter les cœurs d'agneau.
Faites les dorer de tous les côtés (c'est très important qu'ils soient très bien dorés).
Retirer les morceaux de cœur, et ajouter votre oignon (dans la cocotte).
Faites rissoler sur feu moyen, jusqu'à ce qu'il soit bien doré voir caramélisé.
A ce moment, incorporer, l'ail, les clous de girofle et la cannelle.
Continuer à rissoler pendant 2 minutes.
Ajouter le poivre, le curcuma, le piment rouge, la coriandre, le vinaigre et remuer.
Remettre vos cœurs dans la cocotte et remuer.
Mouillez avec l'eau bouillante, et fermez la cocotte.
Laisser cuire sur feu moyen pendant 40 minutes.
Présenter dans votre plat à servir et décorer avec le persil et les tranche de citron.

Salade tunisienne



Ingrédients

- 1 concombre de taille moyenne
- 1 grosse tomate
- 1 gros poivron vert
- 1/2 oignon de taille moyenne
- Sel
- Poivre
- 1 cuillère à café de menthe séché
- Zeste et jus d'un petit citron
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 œuf dur
- Feuilles de menthe

Les étapes

- Coupez le concombre, la tomate, le poivron, et l'oignon en petits cubes. Mettre le tout dans un saladier et bien mélanger.
- Dans un petit bol, mélangez le zeste et le jus de citron, l'huile d'olive, sel et poivre.
- Rajoutez la menthe séché et bien mélanger à l'aide d'une fourchette.
- Incorporez cette préparation au mélange de légumes coupés.
- Versez dans un plat à servir, et décorez avec l'œuf et les feuilles de menthe ou bien selon votre goût.

Flan aux oeufs



Ingrédients:

- 1 litre de lait
- 8 œufs
- 200 g de sucre
- 1 c à c d'extrait de vanille ou une gousse de vanille c'est encore meilleur
- 1 bâton de cannelle
- 100 g de sucre pour le caramel

Préparation:

-Préchauffer le four à 200°C
-Faire le caramel: mettre les 100 g de sucre dans une casserole à fond épais et laisser fondre à feu doux sans mélanger.
-Quand le sucre est transformé en caramel, sans tarder versez dans le moule ou les ramequins et faire tourner pour bien répartir. Il faut faire vite avant que le caramel durcisse.
-Portez à ébullition le lait avec la cannelle et la vanille, retirez du feu et laissez infuser
-Dans un saladier fouettez les 8 œufs entiers et les 200 g de sucre
-Enlevez le bâton de cannelle du lait et versez doucement ce lait chaud sur le mélange œufs sucre tout en mélangeant
-Enlevez la mousse qui se forme à l'aide d'une louche et versez la préparation dans le moule ou les ramequins caramélisés
-Mettre dans un bain-marie(un plat allant au four que vous allez remplir à moitié et placez le moule ou les ramequins dedans)
-Cuire pour 25 mn, l'eau ne doit surtout pas bouillir
-Sortir di four et laisser refroidir
-Placez au réfrigérateur pour 3 heures minimum
-Sortir le flan du réfrigérateur, laisser 10 à 15 mn et démouler

BOUQALA DU JOUR

Mchit ila bab el jnan ou 3ayat ya lili...Tahou aghsan dhab ou farracht mandili... Ana éddit el mlih al ghali ou ntouma eddiw ghiri

UN FOETUS MOMIFIÉ DANS SON CORPS DEPUIS PLUS DE 50 ANS



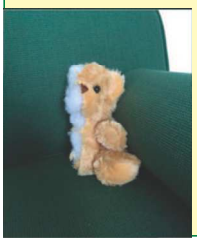
DES EXAMENS de routine après une chute ont révélé qu'une grand-mère chilienne de 92 ans portait un foetus momifié pesant près de deux kilos depuis au moins 50 ans, ont révélé vendredi des sources médicales.
"C'est une découverte fortuite qui n'avait aucun lien avec les causes de l'examen de la patiente", a déclaré vendredi sur Radio Bio Bio un responsable d'un hôpital de la ville portuaire de San Antonio, à l'ouest de Santiago. La nonagénaire avait été transportée d'urgence à l'hôpital par sa famille après avoir subi une chute.
C'est lors d'une radiographie des hanches que le foetus, qui avait un développement d'environ sept mois et pesait deux kilos a été découvert. Pour des raisons non précisées, le foetus s'est momifié sans causer de gêne particulière, la femme ignorant à l'époque qu'elle était enceinte. Elle a pu regagner son domicile quelques heures après son hospitalisation, sans qu'on ne l'opère.

Divorcé, il découpe ses biens en deux et envoie les moitiés à son ex



LE DIVORCE est souvent une déchirure. Un Allemand en a fait récemment l'expérience. Il a décidé de se séparer de la moitié de ses biens. Littéralement. L'homme a posté une vidéo sur YouTube, intitulée « Pour Laura », repérée par le site news.com.au. « Merci pour ces 30 années magnifiques !!!!! Tu as vraiment mérité la moitié. Salutations à mon successeur ;)», indique-t-il ironiquement en commentaire.
Ponceuse, scie électrique, cutter… L'homme utilise toute une panoplie d'outils pour découper tout ce qui lui passe sous la main. Il commence par s'en prendre à son téléphone portable, mais ne s'arrête pas là. Chaise, canapé, boîte aux lettres, téléviseur, iPhone 5, voiture et même un adorable ours en peluche sont férocement tranchés en deux.





Suspendue pour avoir appris à ses élèves à déguster la tequila

TERESA HERNANDEZ, un professeur mexicain de chimie, a été suspendue après la diffusion d'une vidéo sur laquelle elle apparaît en train d'enseigner à ses élèves comment déguster "une excellente tequila", a annoncé vendredi le Secrétariat à l'Education de l'Etat de Puebla (centre).
Enseignante dans un établissement public, Mme Hernandez "a été suspendue pour une durée indéterminée le temps de mener une enquête sur une allégation de comportement inapproprié dans une classe", indique un communiqué du Secrétariat. Une vidéo visible sur les réseaux sociaux montre le professeur expliquer à ses élèves adolescents qu'une tequila "s'avale après s'être oxygénée dans la bouche" et doit "laisser une saveur" après la déglutition.
On y voit également l'enseignante s'approcher des élèves un verre à la main, afin de leur en faire sentir le contenu, pendant qu'elle détaille comment commander cette boisson à un serveur et vérifier sa qualité, puis tremper ses lèvres dans le verre. La consommation d'alcool n'est permise qu'à partir de 18 ans au Mexique.



Le saviez-vous

UN HOMME A REMPORTÉ LE PRIX NOBEL POUR AVOIR MONTRÉ QUE L'ÉLECTRON ÉTAIT UNE PARTICULE, SON FILS A REMPORTÉ LE MÊME PRIX POUR AVOIR MONTRÉ QUE L'ÉLECTRON ÉTAIT UNE ONDE !



Cet homme n'est autre que John Joseph Thomson, le découvreur de l'électron, il a obtenu le prix Nobel de physique en 1906 pour ses découvertes sur la conductivité électrique en particulier dans les gaz. Il a constaté que la tension transmise entre deux plaques métalliques est composée de particules qui transportent l'électricité. Thomson a conclu que ces particules étaient des électrons faisant partie de l'atome.
Ironie du sort, le fils de J.J. Thomson, George Paget de son prénom, a obtenu 31 ans plus tard (1937) le même prix en poursuivant le travail de son père sur les électrons, il a, en effet, découvert, avec Clinton Joseph Davisson, la diffraction des électrons dans les cristaux montrant ainsi l'action ondulatoire de l'électron ce qui confirme le principe fondamental de la mécanique ondulatoire.

EN RETARD, ILS FORCENT UNE PORTE DE SÉCURITÉ ET COURENT APRÈS L'AVION POUR L'ARRÊTER



A NE PAS FAIRE si vous ratez votre vol. Matteo Clementi, 26 ans, et Enrica Apollonio, 23 ans, se sont retrouvés coincés dans les embouteillages sur le trajet de l'aéroport de Luqa à Malte, mercredi. Arrivé sur place, le couple italien se retrouve face à des portes d'embarcation fermées. Les hôtesses les empêchent de monter à bord de l'avion de la compagnie Ryanair qui doit les ramener en Italie. Le couple fonce alors vers la porte voisine, force une porte de sécurité et se met à courir sur le tarmac vers l'avion. Matteo Clementi et Enrica Apollonio tentent même d'arrêter l'engin en interpellant le pilote. Le moteur était pourtant déjà en marche et les escaliers avaient été relevés, rapporte le Times of Malta.

IL REÇOIT UNE FACTURE EDF DE 4 CENTIMES



LE COURRIER a très certainement coûté plus cher qu'il ne rapportera. A Orvault (Loire-Atlantique), une petite ville près de Nantes, un habitant a reçu une facture d'un montant de 4 centimes d'euros, rapporte Ouest-France. Pas plus, pas moins. Motif de la somme réclamée : régulariser la consommation du client au titre de l'année 2013.
« Il faut croire qu'EDF n'a pas assez d'ingénieurs pour programmer son système informatique pour ne pas émettre des factures qui coûtent plus cher que le traitement administratif et comptable… », s'est-il moqué.
Le faible montant de cette facture est sans doute un nouveau record. Courant mai, un habitant de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), avait pour sa part reçu une facture d'électricité rétroactive qui remontait à trois ans. Montant de la régularisation : 10 centimes d'euro.
La Bretagne est décidément riche en facture d'électricité au montant drôlement bas. Fin mai également, une habitante de Sarzeau (Morbihan) a quant à elle reçu une facture EDF de cinq centimes. Après avoir cru à une blague, elle s'est demandé si quelqu'un ferait mieux. Elle a aujourd'hui sa réponse.

IL JETTE SON EX PAR LA FENÊTRE ET ATTEND LA POLICE AVEC UN VERRE DE VIN



A BREST, un homme de 66 ans a été interpellé par la police dans la nuit de jeudi à vendredi après avoir jeté son ex-compagne par la fenêtre, qui habite, heureusement pour elle, au rez-de-chaussée, rapporte Ouest-France.
Le quotidien relate une dispute entre cet homme et son ex, 30 ans plus jeune que lui. Ivre, l'homme a fait irruption au domicile et s'en est pris à la femme avant de la jeter par la fenêtre. Alors qu'elle était secourue par des voisins, l'homme s'est retranché dans le domicile, s'est servi un verre de vin et s'est allumé une cigarette. Il a ensuite été interpellé sans difficulté et contrôlé avec 2,22 grammes d'alcool dans le sang selon Ouest-France.

Le télescope Noema découvre une formation d'étoiles inédite

Avec l'inauguration de la première des six nouvelles antennes, l'observatoire du Plateau de Bure, dans les Hautes-Alpes, est devenu Noema, le radiotélescope millimétrique le plus puissant de l'hémisphère nord. Ce nouveau télescope, à la pointe de la technologie moderne, vient de dévoiler sa première image astronomique : une vue inédite et spectaculaire d'une région de formation stellaire inconnue à ce jour. Noema montre ainsi qu'il sera l'un des télescopes phares dans les années à venir dans la recherche des régions les plus reculées où les interactions entre galaxies influencent l'évolution de notre univers.



Conçu et exploité par l'Institut de radioastronomie millimétrique, Iram, Noema appartient à une nouvelle génération de radiotélescopes. Cet instrument est financé par le CNRS, ainsi que la MPG (Max-Planck-Gesellschaft), en Allemagne, et l'IGN (Instituto Geografico Nacional), en Espagne. Bien qu'encore en construction, il est déjà l'interféromètre le plus puissant de l'hémisphère nord. Il se compose actuellement de sept antennes de 15 mètres de diamètre, toutes équipées d'un système de réception inédit et ultrasensible approchant la limite quantique. D'ici à quatre ans, l'observatoire décuplera ses capacités : il sera doté de douze antennes au total qui ouvriront aux scientifiques un regard d'une finesse exceptionnelle sur notre univers.

Noema (NOrthern Extended Millimeter Array) vient de produire sa première image : un résultat exceptionnel puisqu'une équipe internationale de scientifiques a découvert une région de formation stellaire hyperactive, entièrement inconnue à ce jour et située dans le « Medusa merger » (NGC 4194), une collision ultralumineuse de deux galaxies à plus de 100 millions d'années-lumière de nous. Les observations ont révélé une région gigantesque, étendue sur plus de 500 années-lumière, peuplée de jeunes étoiles tout juste formées. Les étoiles sont encore enfouies dans les nuages de gaz et de poussière cosmique dans lesquelles elles naissent et sont, par conséquent, complètement invisibles par les télescopes optiques. En outre, aucune des observations précédentes de cette région, effectuées dans d'autres longueurs d'onde, n'a pu dévoiler ce qui se cachait derrière les nuages. Malgré les efforts des scientifiques, cette région spectaculaire, nommée « l'œil de Meduse », demeurait dans le noir.

L'œil de Méduse, une collision de galaxies

Les chercheurs ont donc tenté une nouvelle voie : grâce aux antennes Noema qui détectent les molécules de cyanure d'hydrogène (HCN) et de formylium (HCO+), ils ont enfin pu dévoiler la face cachée de « l'œil de Meduse ». « Je ne peux vous décrire à quel point nous étions étonnés de voir cette région s'illuminer d'un coup et de la voir briller de la lumière des milliers d'étoiles formées récemment », confie l'astronome coordinatrice du projet Sabine Kœnig (Iram). « Il se trouve que cette région est même la région la plus active de formation stellaire dans tout cet ensemble formé par la fusion galactique de deux galaxies, une pouponnière d'étoiles gigantesque ! »

Les études sur les collisions des galaxies et leur impact sur la formation stellaire sont fondamentales pour comprendre comment évoluent les galaxies et notre univers dans son ensemble. Roberto Neri (Iram), responsable scientifique de l'observatoire Noema, est très satisfait : « Ces observations démontrent que nous maitrisons parfaitement le nouvel instrument et à quel point la puissance de Noema nous permettra, dans les années à venir, de dévoiler et d'explorer la formation des étoiles aux endroits les plus enfouis de notre univers. »

Questions ? Réponses !

POURQUOI LE BÂILLEMENT EST-IL CONTAGIEUX ?



Léger, lent/profond et paradoxal… nos nuits de sommeil se découpent en On dit qu'un bon bâilleur en fait bâiller sept. Mais pourquoi ? Pour mieux le comprendre, il faut percer à jour la fonction d'un tel comportement. Le bâillement apparaît principalement en cas de fatigue, de faim, de vigilance mais aussi d'ennui ou en situation de désir sexuel, surtout chez les femmes. Ce geste manifeste donc un état physique particulier perçu par les individus alentour. L'Homme n'a pas l'exclusivité du bâillement puisqu'il est retrouvé chez tous les vertébrés… à l'exception de la girafe ! Cependant, cette capacité de contagion n'a été caractérisée que chez les primates.

Causes du bâillement

D'un point de vue neurologique, ce comportement mimétique serait principalement dû aux neurones miroirs, des cellules nerveuses qui s'activent aussi bien lors de l'exécution d'une tâche que dans l'observation d'un autre individu effectuant le même geste.

D'un point de vue social, la communication du bâillement relèverait plutôt d'une forte capacité d'empathie.

D'ailleurs, tout le monde n'a pas la même sensibilité : près d'une personne sur quatre ne répond pas ou peu à quelqu'un qui bâille. L'exemple le plus criant concerne les personnes autistes qui semblent insensibles à un tel comportement.

L'intimité avec le bâilleur influe sur l'impact de la contagion : plus la proximité est importante, plus les probabilités d'imitation sont fortes. De manière plus étonnante, ce schéma se reproduit aussi au niveau des espèces : l'Homme répond plus facilement à un bâillement de chimpanzé qu'à celui d'un ouistiti.

De nouvelles armes contre la tuberculose multirésistante

EN FRANCE, les cas de tuberculose multirésistante aux antibiotiques sont en augmentation. Des solutions, avec de nouvelles molécules thérapeutiques, peuvent être utilisées contre cette maladie encore trop répandue dans le monde.

Alors que la tuberculose faisait partie des maladies du passé, la France doit faire face à une recrudescence de la forme multirésistante (TB-MR). Après une stabilisation des cas entre 2006 et 2010 (environ 50 par an), leur nombre a augmenté en 2011 et 2012, passant de 69 à 92. Les épidémiologistes expliquent ce phénomène par les flux migratoires de plus en plus importants en raison de l'ouverture des frontières. La majorité des patients sont en effet originaires des pays de l'Europe de l'Est. À titre d'exemple, en 2012 la France enregistrait 26 cas de TB-MR en provenance de Géorgie contre… 2 en 2006 !



« Le bacille de la tuberculose peut devenir résistant aux antimicrobiens utilisés pour guérir la maladie, indique l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La TB-MR est une tuberculose contre laquelle l'isoniazide et la rifampicine, les deux antituberculeux les plus puissants, ne sont pas efficaces. » Ce n'est pas tout, parmi les 500.000 cas annuels, 10 % sont dits ultrarésistants. Ce qui correspond à une résistance aux deux antibiotiques de première ligne donc, mais aussi à ceux de deuxième ligne (fluoroquinolones et au moins un antituberculeux injectable).

Heureusement de nouvelles molécules ont été développées.

À l'image de la bédaquiline qui dispose d'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) en France. Avec le délamanid, elle figure d'ailleurs sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS pour la prise en charge de la tuberculose. Elle cible l'adénosine synthase, une enzyme indispensable à Mycobacterium tuberculosis. Ce nouveau mode d'action minimise le risque de résistance croisée avec les médicaments actuellement disponibles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avec experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Location

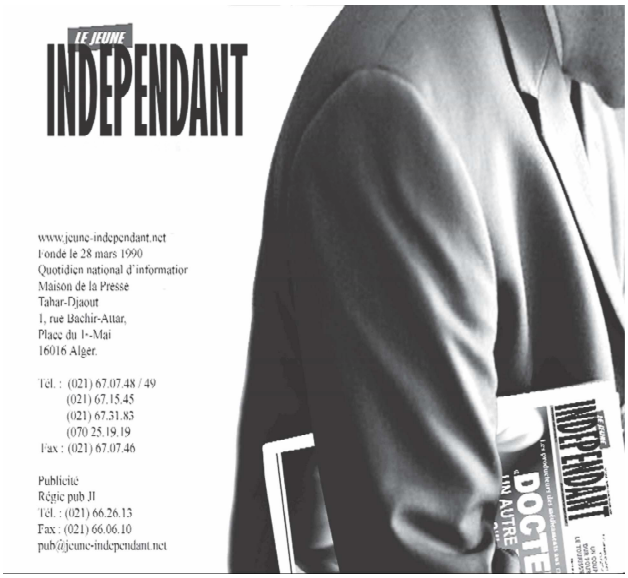
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE JEUNE PENDANT LE RAMADAN

Pouvant être à l'origine de situations dangereuses pour les diabétiques

Au cours du Ramadan, la musulmans pratiquent une période de jeûne, plus particulièrement longue pendant l'été, au cours de laquelle ils ne peuvent pas boire, ni manger, ni fumer de l'aube jusqu'au coucher du soleil.



La période du Ramadan pose parfois des problèmes aux malades devant prendre des médicaments. Le coran précise que des exceptions existent pour les personnes atteintes de pathologies chez lesquelles la pratique du jeune au cours de cette période présente des risques médicaux. Mais de nombreuses personnes souhaitent respecter scrupuleusement les règles du Coran et il est parfois nécessaire de prendre l'avis d'un imam afin de ne pas prendre de risques inutile.
Au cours du Ramadan, la manière de s'alimenter est très différente, avec des repas très décalés en raison d'une période de jeûne totale suivie lors de la rupture du jeûne de repas très riches en graisses entrecoupés de grignotage fréquents. Cette situation provoque un déséquilibre alimentaire pouvant être à l'origine de situations dangereuses pour les diabétiques.
Il faut savoir que le jeûne surtout lorsqu'il est prolongé de plus de 16 heures au cours de l'été a des conséquences importantes sur la glycémie. Pour l'hypoglycémie, les spécialistes expliquent que «pendant la phase du jeûne, le patient ne peut pas consommer d'aliment ni boire. Il existe alors un risque d'hypoglycémie, si le traitement n'a pas été adapté avec l'avis du médecin. Peuvent ainsi apparaitre des tremblements, des sueurs, des maux de tête, des palpitations cardiaques, des troubles de la vision, une pâleur, des vertiges, une fatigue, des troubles du comportement voire un épisode de confusion, nécessitant un avis médical en urgence».
Concernant l'hyperglycémie, les experts soulignent que «lors de la rupture du jeûne, les personnes ont tendance à trop manger. Cette situation entraine une surcharge calorique élevée qui peut entrainer une hyperglycémie et une décompensation métabolique aigüe, surtout lorsque le traitement n'a pas été adapté avant le début du ramadan. Par exemple, pour les diabétiques insulino dépendant, si la dose d'insuline n'a pas été suffisamment adaptée pour faire face à une quantité trop importante de glucose, l'organisme ne pourra plus utiliser ce glucose pour nourrir ses cellules, dégradera les graisses et produira de l'acétone pouvant alors provoquer une acido cétose, complication sévère du diabète : en effet, les réserves en sucre devenant insuffisantes, les acides gras sont alors davantage utilisés entrainant la libération de grandes quantités de corps cétoniques dans le sang.

CONTRE-INDICATION FORMELLE

Le Ramadan sera complètement contre-indiqué si le diabète n'est pas équilibré, s'il s'accompagne de pathologies, d'infections ou de complications comme par exemple des complications neurologiques ou cardiovasculaires. Il faut néanmoins savoir qu'il est possible pour les personnes malades ou fragiles de reporter des périodes de jeûne. Il est recommandé de prendre l'avis de son médecin ou de son diabétologue afin de connaître les risques et les contre-indications potentielles et surtout d'adapter son traitement, qu'il s'agisse de médicaments antidiabétiques oraux ou d'insuline. Il faut également renforcer l'auto-surveillance de la glycémie et pratiquer au minimum une glycémie capillaire avant chaque repas et deux au cours du jeûne, limiter activités physiques et sportives et surtout il est conseillé de limiter les activités physiques et sportives durant la période de jeûne, surtout pendant les périodes estivales. Lorsqu'il est pratiqué, le sport doit l'être de manière modérée.
Il est indispensable de consulter son médecin avant la période du ramadan, afin d'adapter le traitement et d'apprendre à repérer les situations pouvant représenter des risques pour la santé.
Il est conseillé de faire 2 ou 3 repas pendant la rupture du jeûne et d'éviter de grignoter continuellement durant la soirée, afin d'éviter des apports caloriques trop importants. Il est également conseillé de ne pas débuter par un repas trop copieux, de boire à petites gorgées et de s'hydrater avant de manger : commencer par exemple par une soupe puis attendre environ 2 heures pour faire un repas plus copieux.
Savoir interrompre le jeune en cas de crise, durant cette période, il est indispensable de repérer les situations qui pourraient nécessiter un arrêt du jeûne, comme d'une hypoglycémie ou une hyperglycémie (soif intense, envie fréquente d'uriner...).

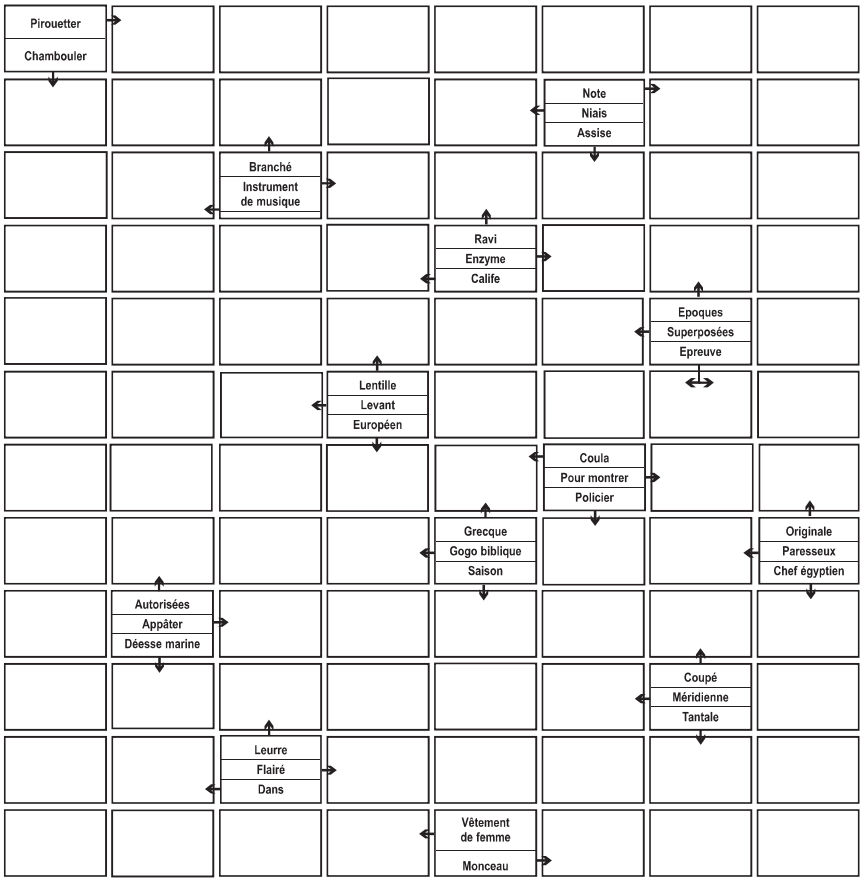
Plus de 150 cadres pour une opération d'inspection d'envergure dans les établissements privés

LE MINISTÈRE de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a mobilisé récemment plus de 150 cadres pour effectuer une opération d'inspection d'envergure au niveau des établissements privés, cliniques, centres d'hémodialyse, laboratoires d'analyses médicales et cabinets des médecins spécialistes, indique un communiqué du ministère. L'opération vise à assurer davantage de fermeté dans le fonctionnement du secteur qui manque de ce genre de démarches, précise la même source.
Les inspecteurs du ministère devront s'enquérir des dépassements signalés par les citoyens, les cas de remplacement sans autorisation ainsi que sur certains dépassements comme les travaux d'aménagement et d'extension sans autorisation», ajoute la même source.
Lors de cette opération les cliniques privées seront dotées de textes juridiques et réglementaires régissant cette activité, selon le communiqué du ministère.

Contre-indications médicales du jeûne du Ramadhan

LA PRATIQUE du jeûne est interdite par l'islam dès que l'individu encourt le moindre danger. C'est dans ce sens que les médecins déconseillent le jeûne aux personnes qui souffrent de maladies chroniques, telles que diabète, insuffisances rénale, hépatique ou cardiaque. Les personnes âgées (sujettes à un fort risque de déshydratation) et les femmes enceintes sont bien sûr autant concernées. Elles doivent se conformer aux conseils de leur médecin aussi bien dans le cadre du régime alimentaire que des horaires de prise des traitements.
Les spécialistes expliquent que «la glycémie est un élément que chacun tente de réguler en fonction des repas pour éviter la survenue d'une hypo ou hyperglycémie. Durant le jeûne du ramadhan, les principaux risques pour les jeûneurs diabétiques sont la survenue de ces épisodes d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie, voire la survenue d'un coma hyperosmolaire». Le jeûne du ramadhan est donc contre-indiqué pour les deux formes de diabète, en fonction de la gravité et de l'évolution de la maladie.
Pour le diabète de type 1, le jeûne est absolument contre-indiqué dans les cas de diabète instable, diabète type 1 avec 2 injections chez un patient atteint d'acidocétose ou dans le cas d'une hypoglycémie sévère <3 mois, et vivant seul, ou un patient présentant des complications micro ou macro-vasculaires graves.
Pour le diabète de type 2, le jeûne est absolument contre-indiqué chez un patient dont la maladie présente une évolution non favorable ou un diabète déséquilibré à savoir néphropathie avec créatinine > 15 mg/l, rétinopathie sévère, hypoglycémies non ressenties, complications vasculaires, acidocétose ou coma hyperosmolaire récents, diabète mal contrôlé, deux injections d'insuline par jour, grossesse, allaitement, diabète gestationnel, personne très âgée (quatrième âge), et affections intercurrentes (infection, cancer, dysfonction rénale, hépatique…).
Le jeûne du ramadhan est totalement déconseillé aux femmes enceintes, soulignent les spécialistes, surtout lors du premier trimestre, de la période d'embryogenèse et du dernier trimestre de grossesse, qui constituent les phases essentielles du développement du fœtus.
Les désordres biologiques occasionnés par le jeûne du ramadhan peuvent avoir de sérieuses conséquences et rendre difficile le déroulement de la grossesse.
La grossesse se définit par une interaction nutritionnelle continue entre la mère et le fœtus pendant 9 mois ; par conséquent, elle doit se dérouler dans un organisme en équilibre biologique permettant l'apport nutritionnel nécessaire au développement du fœtus et ne mettant pas en danger la santé de la mère à long terme, c'est-à-dire jusqu'à l'accouchement. En effet, en fin de grossesse, l'interaction permanente mère/fœtus permet d'assurer en priorité la croissance fœtale en termes de poids, d'où la nécessité d'un apport nutritionnel suffisant et continu pour le développement du fœtus et pour procurer à la mère l'énergie nécessaire au cours de toute sa grossesse.
Malgré cela, nombreuses sont les femmes enceintes désireuses de pratiquer le jeûne du ramadhan, ce qui incite à redoubler de vigilance et à sérieusement conseiller une surveillance médicale régulière pour leur éviter des complications au cours de leur grossesse.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

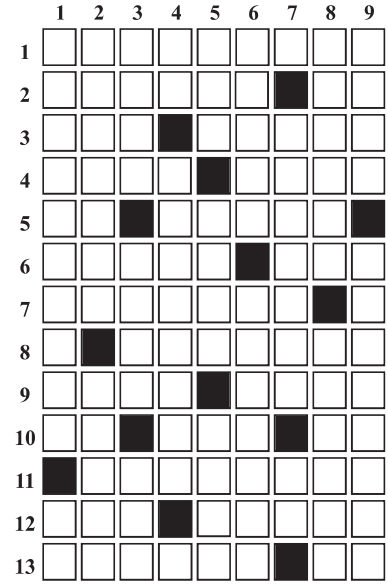
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT

1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT

1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

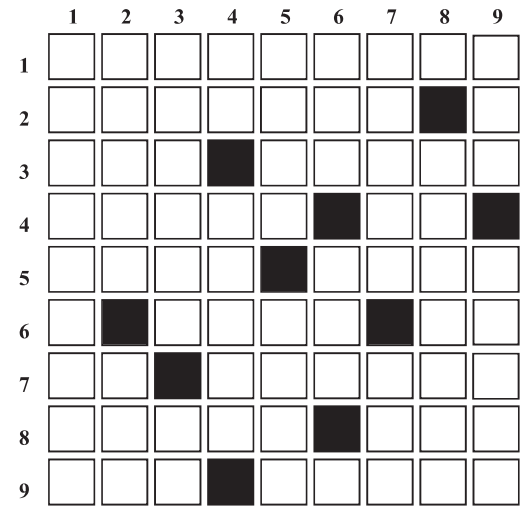
HORIZONTALEMENT

VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT

VEDETTES -
EPIA
AGI - AISANCE -
V
RASOIRS -
AHURI
IL - UN - ACRE -
EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN -
PIS
LIE - HI - SEUIL -
LOUBARDS -
SUIE
ENFUI -
OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT

1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT

1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

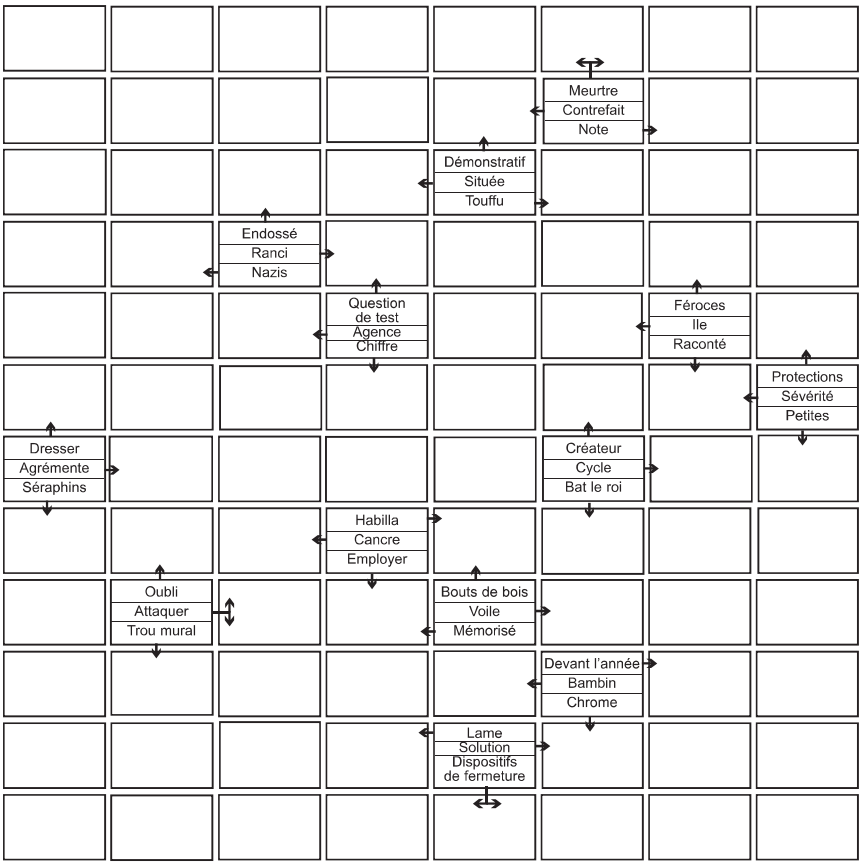
2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5

SOLUTIONS

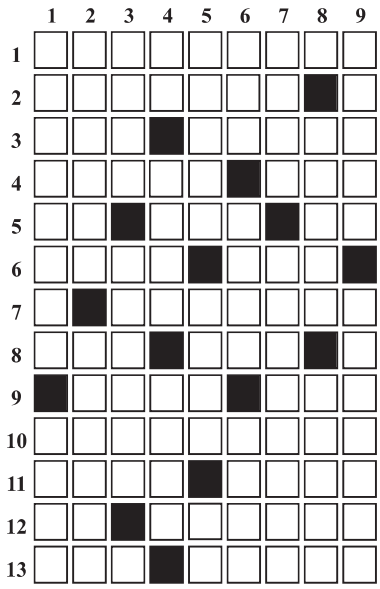
5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1



Mots fléchés n° 1491



Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT

1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT

1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

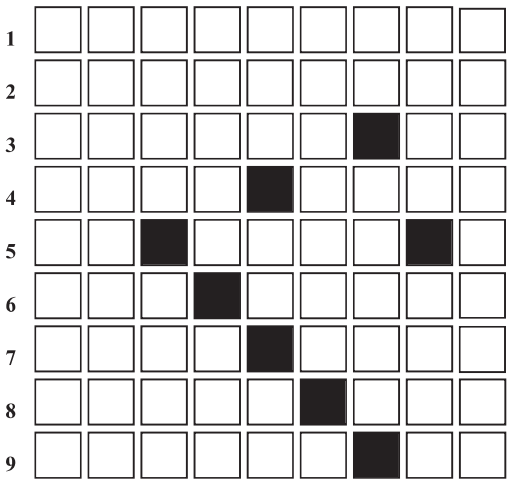
HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS – – ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME – ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

Mots croisés 9/9 n° 1491



SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT

EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

HORIZONTALEMENT

1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

VERTICALEMENT

1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT

ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT

AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

Rubrique animée par: said lacete
saidlacete33@gmail.com

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SHOWROOM MAZDA À EL ACHOUR



COMME PRÉVU, JAMAL SPA, Représentant officiel de la marque japonaise MAZDA annonce l'ouverture de son showroom situé au 111 Chemin de la wilaya N 2 à El Achour. La nouvelle agence commerciale est opérationnelle à compter du 1er jour du mois de ramadhan, c'est-à-dire, le 18 juin.
Cette nouvelle infrastructure abritera les trois départements principaux pour un showroom. Il s'agit donc d'un salon d'exposition pour les véhicules MAZDA, d'in magasin de pièces de rechange et, bien entendu d'un atelier de maintenance.
A cette occasion, JAMAL SPA, invite son aimable clientèle de visiter cette nouvelle infrastructure dont les horaires d'ouverture sont les suivants :
Pendant le mois sacré du Ramadan du samedi au jeudi (de 09h à 16h)
Après le mois sacré du Ramadan: du samedi au jeudi (de 08h30 à 17h)

LA FEMME LA PLUS PUISSANTE DE TOYOTA ARRÊTÉE AU JAPON

SOUPÇONNÉE d'avoir importé illégalement un antidouleur dont l'usage est très strictement réglementé au Japon, une directrice américaine de Toyota installée au pays du Soleil levant a été interrogée vendredi dernier par les enquêteurs locaux après avoir été arrêtée, selon la police nippone.
Le 11 juin, les douaniers avaient saisi à l'aéroport de Tokyo-Narita un colis suspect destiné à Julie Hamp, 55 ans, la femme la plus élevée dans la hiérarchie de Toyota. Dans le paquet, 57 comprimés d'un antidouleur avec de l'oxycodone, un puissant analgésique, selon The Japan Times. Sur l'étiquette précisant le contenu du colis était écrit « colliers » et les médicaments étaient à l'intérieur de petites boîtes renfermant des bijoux factices pour enfants, d'où les soupçons de la police.
Selon les autorités japonaises, Mme Hamp « a affirmé qu'elle ne croyait pas avoir importé des stupéfiants quand elle a été arrêtée » jeudi dans un hôtel de Tokyo où elle séjournait. Toyota a présenté ses excuses pour avoir « causé cet incident » et a promis de « coopérer pleinement avec l'enquête ».
Dans le cadre de sa très stricte législation antidrogue, le Japon bannit certains médicaments qui sont couramment disponibles dans d'autres pays. L'antidouleur dont il est question n'est pas interdit au Japon mais ne peut être importé qu'à condition qu'existe une ordonnance d'un médecin et que soit obtenue la permission préalable des autorités nippones. Or, Mme Hamp aurait fait venir ces médicaments sans autorisation.
Ex-cadre de General Motors (GM), Julie Hamp avait été promue au rang de directrice de la communication du constructeur nippon à Toyota City (centre au Japon) en avril dernier. Elle était auparavant membre de la direction de la division nord-américaine de Toyota.

RENAULT SYMBOL ESSENTIELLE

LA NOUVELLE VERSION DERNAHA DJAZAIRIA 1 059 000 DA

Renault Symbol Essentielle vient confirmer le succès commercial de la gamme Dernaha Djazairia.



Six mois après le début de sa commercialisation, Symbol est à la tête des ventes en mai 2015 toutes marques confondues, ce qui confirme la confiance du client en cette première voiture algérienne.
La version Essentielle rejoint la gamme produite à l'usine de Renault Algérie Production, désormais composée de trois versions : Extrême, Exception et Essentielle.
Tout comme le reste de la gamme, la version Essentielle bénéficie du haut niveau d'exigence en termes de qualité et de sécurité. Par ailleurs, des tests de roulage sur les routes algériennes en conditions réelles ont également été réalisés sur cette version.
Symbol Essentielle complète la gamme Dernaha Djazairia et propose des équipements qui répondent aux attentes des clients : ABS, double airbags, climatisation et lève-vitres avant électriques.
Symbol Essentielle est la 3e version produite à l'usine de Renault Algérie Production et bénéficie du haut niveau d'exigence du groupe Renault en termes de qualité et de sécurité.
Symbol Essentielle est disponible au prix de 1 059 000 DA en motorisation essence 1.2 75 ch
Renault Symbol Essentielle est garantie 3 ans et /ou 100 000 kms.

KIA Motors dépasse la barre des 15 millions d'unités exportées

KIA MOTORS annonce que le cumul de ses exportations dépasserait la barre des 15 millions d'unités ce mois-ci. Cette réalisation historique vient 40 ans après sa première expédition de 10 unités de la camionnette Brisa vers le Qatar en 1975.
Par segment, la Rio du Segment B a été le modèle le plus vendu de Kia avec un total de 2,23 millions unités vendues jusqu'au mois de mai. Tandis que Le SUV Sportage, la citadine Picanto du segment A et le SUV Sorento se placent derrière avec 1,57 million 1,43 million et 1.08 million d'unités exportées respectivement.
Selon les régions d'exportation de Kia, L'Amérique du Nord est le plus grand marché pour Kia avec des ventes qui ont totalisé 6,03 millions de véhicules, tandis



que, 3,35 millions de voitures ont été exportées vers l'Europe, 2,52 millions d'unités vers l'Afrique et le Moyen-Orient. 1,71 millions d'exemplaires en Amérique latine (y compris les Caraïbes) et 1,29 millions en Asie et dans la région Pacifique.
Après le grand exploit de 10 millions d'exportations atteint en Mars 2011, seulement quatre ans et trois mois ont été suffisants pour Kia pour atteindre la barre de 15 millions d'exportations, soit moins d'un an et neuf mois pour l'entreprise de développer son volume d'exportation de 5 millions à 10 millions de véhicules.
En outre, alors qu'il a fallu 30 ans pour dépasser la barre de 5 millions véhicules exportés, Kia va livrer son 15 millionième véhicule après seulement 10 années supplémentaires.

Ford confirme son retour aux 24h du Mans en 2016 pour son 50e anniversaire

FORD a confirmé sa participation aux 24 Heures du Mans en 2016. C'est en fait un grand retour qui coïncide avec le 50e anniversaire du triplé de Ford remporté avec sa GT40 en 1966. Le constructeur avait ensuite enchaîné les victoires au Mans en 1967, 1968 et 1969. Quatre Ford GT seront engagées pour l'épreuve de l'année prochaine sur le circuit sarthois. La nouvelle voiture de course est basée sur la toute nouvelle supercar Ford GT qui a été dévoilée en janvier et qui sera commercialisée d'ici à fin 2016.
La Ford GT est la nouvelle vitrine technologique de la division Ford Performance,



créée fin 2014. Actuellement, la gamme Ford Performance est composée des GT, F-150 Raptor, Shelby GT350R, Focus RS et ST et Fiesta ST. D'ici à 2020, Ford a programmé le lancement de 12 nouveaux modèles à hautes performances.
Avant son retour sur le circuit des 24 Heures du Mans, la Ford GT participera la saison prochaine au Championnat du Monde d'Endurance FIA et TUDOR United Sportscar Championship, avec deux équipes et deux voitures exploitées par Chip Ganassi Racing. Dès janvier prochain, la Ford GT sera sur la ligne de départ des 24 Heures de Daytona en Floride.
La marque de Detroit sera engagée en WEC et en USC.
Ainsi, Ford fera son retour en Endurance en 2016 avec la GT motorisée par un V6 Ecoboost bi-turbo. La marque engagera deux voitures pour la saison complète du WEC et de l'USC avec le soutien de Chip Ganassi et se présentera sur le circuit sarthois pour marquer le 50e anniversaire de son triplé aux 24 Heures du Mans.

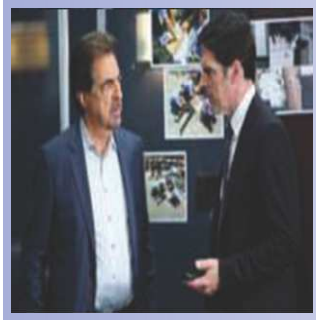
أحلى رمضان على
دزاير
حصريا
ألف ليلة وليلة
Arabian Nights

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5204 - LUNDI 05 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	33°	18°
Oran	34°	18°
Constantine	38°	17°
Ouargla	48°	15°

Télévision



TF1

20:55 Esprits criminels : Démons

Au lendemain de la fusillade que les autorités ont eue avec le prédicateur Mills, plusieurs personnes sont blessées ou décédées. Parmi les morts, on compte Mills ainsi que le shérif Coleman. Morgan a été touché et Reid se trouve dans un état critique. Les agents sentent désormais...



CANAL+

21:00 Hard

Antone, le cousin de Roy, envisage de rentrer chez lui. Son retour bouleverse le quotidien de Roy, Sophie et de l'équipe du restaurant. Capelle, le responsable de la sécurité de la Présidente annonce à Sophie de la chef de l'Etat veut à tout prix passer la nuit avec Roy sous peine de représailles. Cette nouvelle met en péril le couple.

M6

20:55 L'amour est dans le pré

Les parcours de cinq agriculteurs sont suivis. Franck se voit proposer une rencontre des plus originales par l'une de ses invitées, tandis que Michel se montre très tendu lors de ses rendez-vous. Guillaume découvre, pour la première fois, ses dix prétendants car il n'a pas souhaité voir leurs photos lors de l'ouverture des courriers.



france 2

20:56 Suspect n°1 New York : Le clan des Irlan...

Jane enquête sur le meurtre d'un diamantaire juif, assassiné en pleine rue. Trois témoins oculaires originaires de communautés différentes ont assisté à la scène et affirment que le tireur avait un tatouage sur la main. L'épouse de la victime confie à Jane que son mari avait reçu des menaces d'un célèbre rappeur.





france 3

20:50 La France en chansons

Le patrimoine musical français est riche de titres qui racontent nos régions à toutes les générations. Michel Delpech et les oies sauvages du Loir-et-Cher, Francis Cabrel et le Lot-et-Garonne, Georges Brassens et la plage de Sète, Nolwenn Leroy et ses refrains celtes... des artistes ont célébré leur attachement à leurs racines, loué ...



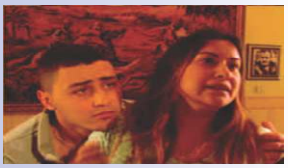
TV5MONDE

21:00 Quand la mer monte

Comédienne, Irène est en tournée dans le Nord de la France où elle rode son dernier spectacle de petites salles en petites salles. Un soir, alors qu'elle rejoint son hôtel, sa voiture tombe en panne en rase campagne. Dries, un motocycliste, lui vient alors en aide. Pour le remercier, Irène l'invite à l'une ...

ALGERIE

16h45 : un lieu un mythe
série
17h00 : journal en amazigh
information
17h20 : takder tarbah
émission de jeux
17h50 : maximes juridiques (04)
religion
18h00 : journal en français
information
18h25 : en attendant el maghreb (03)
émission
19h00 : journal en arabe
information
19h30 : le ramadhan et le rire (04)
caméra cachée
19h40 : causerie religieuse (04)
religion
20h00 : coran sous titré en français (04)
religion
20h15 : c c religieux
20h25 : bladi oua nassi (04)
sitcom
20h50 : boudhou 3 (04)
sitcom



21h20 : joséphine (04)
humour
21h35 : ass rohek (04)
caméra cachée
21h50 : dalti (04)
sitcom
22h15 : chitaa bared (04)
feuilleton alg
22h45 : safar fi el khayal (04)
série
23h00 : twahacht bladi (direct)
émission
00h50 : Alg-Rire (02)

08h00 : Journal télévisé 1er edition
08h15 : sabah el khir ya djazair
10h00 : dessin animé el moudhichoune el arbaa
10h30 : dessin animé djazaiert el asdika
11h00 : feuilleton houb fi qafasse min dhahab
12h00 : documentaire kayefa sniaat
12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
14h40 : serie even stevens
15h00 : Programme religieux el tariq ila allah
15h20 : sit-com: el ghira
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : emission biyen chetartek
17h55 : taqdar tarbah
18h30 : série : voyage dans l'imaginaire
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi



20h50 : humour : cercala
20h50 : hadithe dini
21h05 : camera cachée
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : film:
01h00 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan